

RÉFUGIÉS

VOLUME 2 • NUMÉRO 135 • 2004

La nouvelle
Europe et l'asile
**PROCHAINE
ETAPE ?**

Interrogations en Europe... espoir au Rwanda

A PRÈS DES ANNÉES DE négociations souvent ardues, l'Union européenne a bouclé la première phase d'un ambitieux projet : «harmoniser» les politiques d'asile et d'immigration de ses Etats membres.

Le dernier texte de loi en ce sens a été adopté seulement deux jours avant l'élargissement de l'Union à vingt-cinq pays.

Des centaines de milliers d'étrangers – réfugiés, demandeurs d'asile et migrants économiques, qui constituent ce que l'on appelle, en jargon officiel, «un mouvement migratoire mixte» – tentent chaque année de pénétrer dans les pays de l'Union européenne. La nouvelle législation a été conçue pour faire

face à cet afflux.

L'ensemble de ces nouvelles lois a été élaboré pour que la politique d'asile soit plus juste et plus efficace et le partage des responsabilités plus équitable, tant sur le plan des ressources humaines que financières, pour l'examen des dossiers et l'accueil des réfugiés, tout en respectant la Convention de 1951 sur les réfugiés et en garantissant le droit à demander l'asile.

Des progrès ont certes été accomplis, mais à l'heure où le nombre de candidats à l'asile a considérablement diminué, beaucoup ont tout de même eu le sentiment qu'une occasion avait été manquée.

Raymond Hall, directeur du bureau de l'Europe au HCR, s'est demandé si l'harmonisation était aussi «ambitieuse et noble que nous l'aurions souhaité ? En fait, le processus n'a pas été à la hauteur de ce que l'on espérait lorsqu'on s'y est engagés».

Le chemin à parcourir, ainsi que la seconde phase de ce processus demandent encore beaucoup d'efforts et de temps. Le HCR, en tant que partenaire, a déjà établi une liste de propositions à l'échelle nationale, européenne et internationale, dont le but, comme l'explique un responsable, est de «s'assurer que les gouvernements ne descendent pas en-deçà des normes minimales établies dans le cadre de l'harmonisation. Nous devons faire notre possible pour éviter que les normes minimales ne deviennent des normes maximales».

TRAVERSANT AUJOURD'HUI LE CENTRE ANIMÉ DE Kigali ou les plaines volcaniques, à présent désertes, qui ont servi d'abri à des centaines de milliers de réfugiés traumatisés, on a du mal à croire que tant de malédiction et de mort aient pu s'abattre sur le Rwanda il y a 10 ans seulement.

Plus de 2,3 millions de personnes ont dû fuir le pays en 1994 au cours de ce qui devint sans doute la plus complexe et la plus imprévisible des opérations humanitaires de l'histoire contemporaine. Et si la grande majorité des déracinés ont pu rentrer chez eux, plusieurs dizaines de milliers ont perdu la vie durant leur exil.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Les dernières vagues de retour, souvent à pied, continuent d'avoir lieu parmi les 80 000 Rwandais encore en exil qui ne sont toujours pas au courant de la situation qui prévaut dans leur pays.

Lorsque Antoine Butera a traversé la frontière il y a peu de temps, une vieille tante l'attendait avec des nouvelles incroyables sur les événements qui ont suivi le génocide et ses 800 000 morts. Sa femme et ses neuf enfants, dont il n'avait eu aucune nouvelle depuis, avaient tous survécu. «Un miracle», dit-il.

Le Rwanda s'est remarquablement bien remis. Mais il lui faudra encore plusieurs dizaines d'années de soutien continu pour qu'il se relève complètement. De bonnes nouvelles, comme celles qui attendaient Antoine Butera à son retour, ne sont-elles pas l'indice d'un certain espoir pointant à l'horizon ?



L'Europe, terre de tous les espoirs.

Rédacteur :
Ray Wilkinson

Edition française :
Mounira Skandrani

Ont contribué :
Natalia Prokopchuk, Rupert Colville

Secrétariat de rédaction :
Virginia Zekrya

Iconographie :
Suzy Hopper, Anne Kellner

Design :
Vincent Winter Associés

Production :
Françoise Jaccoud

Gravure photos :
Aloha Scan - Genève

Distribution :
John O'Connor, Frédéric Tissot

Cartes géographiques :
UNHCR - Mapping Unit

Documents historiques :
UNHCR archives

RÉFUGIÉS est publié par le Service de l'information et des relations avec les médias du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Les opinions exprimées par les auteurs ne sont pas nécessairement partagées par le HCR. La terminologie et les cartes utilisées n'impliquent en aucune façon une quelconque prise de position ou reconnaissance du HCR quant au statut juridique d'un territoire ou de ses autorités.

La rédaction se réserve le droit d'apporter des modifications à tous les articles avant publication. Les textes et les photos sans copyright © peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. Les demandes justifiées de photos sans copyright © peuvent être prises en considération, exclusivement pour usage professionnel.

Les versions française et anglaise sont imprimées en Italie par AMILCARE PIZZI Sp.A., Milan. Tirage : 228 200 exemplaires en français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe et chinois.

ISSN 0252-791 X

Images de couverture :
L'Europe entre dans une ère nouvelle. Contrôle à la nouvelle frontière en Lituanie.

PHOTO DE GAUCHE :
GETTY/SEAN GALLUP/DP/FOI*2004

PHOTO DE DROITE :
AFP/GETTY/PETRAS MALUKAS/DP/LTU*2004

Dos de couverture :
Immigrants africains tentant de gagner clandestinement l'UE.

PHOTO : AP/EFE/JUAN MEDINA/DP/ESP*2004

HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2, Suisse
www.unhcr.org

RÉFUGIÉS

N ° 135 - 2004

2 ÉDITORIAL

Europe : l'asile et les nouveaux défis. Rwanda : la reconstruction dix ans après le génocide.

4 EN COUVERTURE

Au terme de négociations ardues, les Etats membres de l'Union européenne ont conclu la première phase d'harmonisation de leurs politiques d'asile et d'immigration. La seconde étape promet d'être tout aussi laborieuse.

Temps forts

Les grands moments des politiques d'asile au sein de l'Union européenne.

14 UKRAINE

Un aperçu de la situation de l'autre côté des nouvelles frontières européennes. Visite en Ukraine.

18 PAYS-BAS

La tolérance cède la place à l'hostilité.
par Jeffrey Fleishman

20 RWANDA

Ce fut le génocide le plus soudain de l'histoire contemporaine. Aujourd'hui, le Rwanda lutte toujours pour guérir de ses plaies et se remettre complètement sur pied.

27 QUE RESTE-T-IL DES CAMPS ?

Face à ces collines aujourd'hui désertes, il est difficile de s'imaginer l'ampleur de l'horreur qui a frappé les camps de réfugiés il y a dix ans.
par Ray Wilkinson

30 RETOUR

L'histoire ne s'arrête pas là. Des milliers de réfugiés continuent de rentrer chez eux, des années après la fin du conflit, et ont encore besoin d'aide.
par Kitty McKinsey



4 La première phase des projets d'harmonisation des procédures d'asile et d'immigration au sein de l'Europe a reçu un accueil plutôt mitigé. Mais le HCR a déjà établi une liste de propositions pour le second chapitre des négociations.

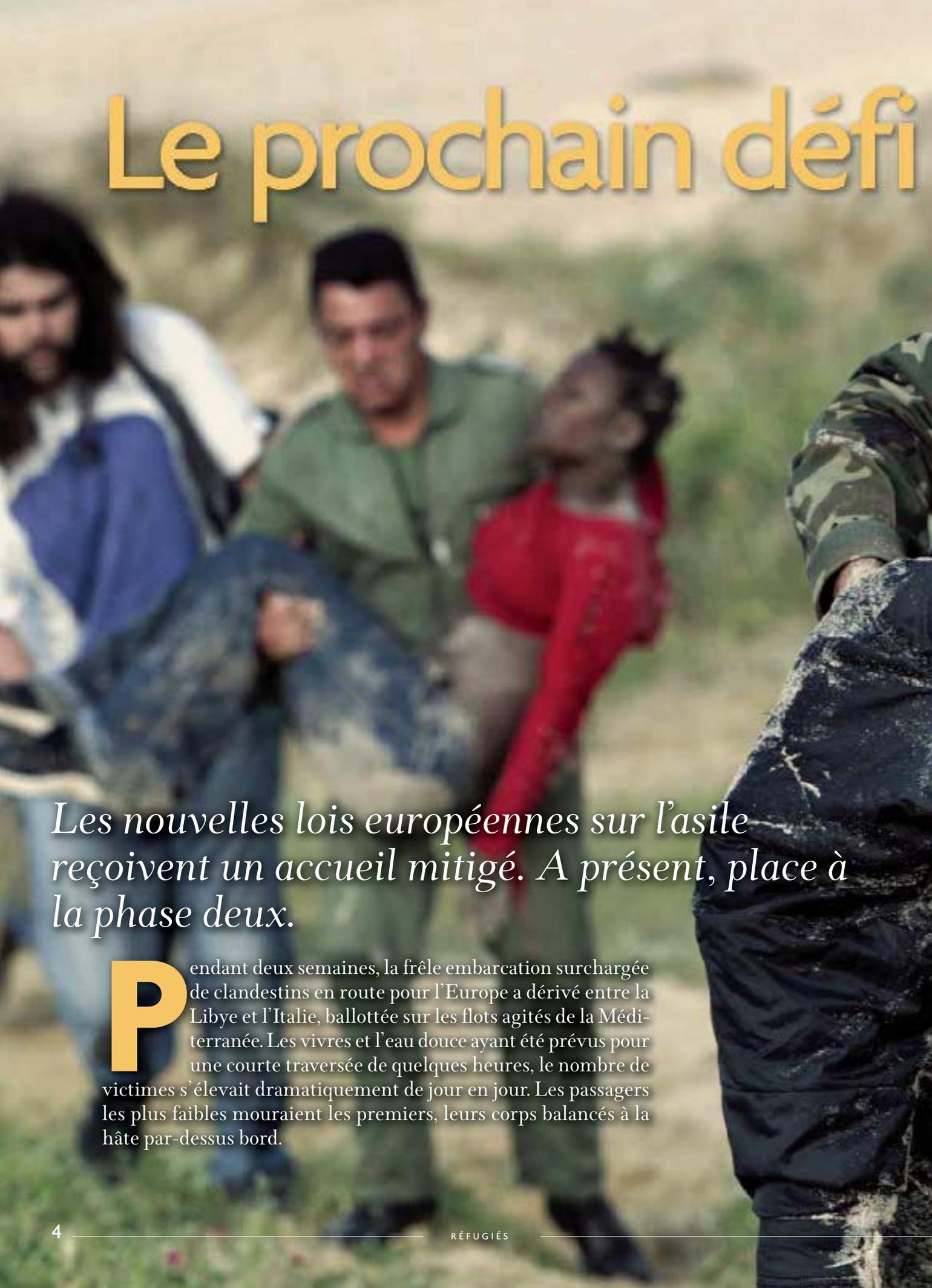


14 Le HCR demande à l'Europe de décupler ses efforts pour donner aux pays situés de l'autre côté de ses nouvelles frontières, dont l'Ukraine, les moyens de traiter les dossiers des demandeurs d'asile et des clandestins.



20 Dix ans après le génocide, le Rwanda a déployé des efforts remarquables. Mais la tâche n'est pas finie : des milliers de déracinés de longue date sont encore en train de rentrer.

Le prochain défi



Les nouvelles lois européennes sur l'asile reçoivent un accueil mitigé. A présent, place à la phase deux.

Pendant deux semaines, la frêle embarcation surchargée de clandestins en route pour l'Europe a dérivé entre la Libye et l'Italie, ballottée sur les flots agités de la Méditerranée. Les vivres et l'eau douce ayant été prévus pour une courte traversée de quelques heures, le nombre de victimes s'élevait dramatiquement de jour en jour. Les passagers les plus faibles mouraient les premiers, leurs corps balancés à la hâte par-dessus bord.

de l'Europe



Espagne : à la
rescousse d'un
groupe d'Africains
qui ont failli
perdre la vie en
tentant d'atteindre
l'Europe.

AP/AR. PERALES/DP/ESP-2003

Quand des douaniers italiens ont finalement arraisonné l'embarcation au large de la petite île touristique de Lampedusa, au moins 70 cadavres, probablement plus, avaient été jetés à la mer. Treize corps gisaient encore à bord – mais 15 passagers avaient survécu, dont Mohammed.

Ce jeune Africain de 20 ans avait, il y a quelques mois, quitté son pays en pleine tourmente, la Somalie, dans la corne de l'Afrique, puis parcouru des milliers de kilomètres à travers le désert saharien jusqu'en Libye, où il avait contacté une filière de passeurs pour la dernière étape du périple : l'Europe.

En mer, Mohammed avait réussi à survivre en se glissant sous les cadavres. "Je n'arrive plus à dormir parce que je sens sur moi un poids terrible explique-t-il plus tard en racontant la traversée cauchemardesque. Ce sont ces morts qui m'ont sauvé la vie."

Risquerait-il de nouveau une telle épreuve ? "Je ne conseillerai cette expérience à personne. Mais en Somalie on risque tous les jours d'être tué." Alors oui, on est prêt à payer presque n'importe quel prix pour échapper à la violence et au danger dans son pays et tenter d'accomplir le rêve fou d'une nouvelle vie en Europe.

A l'autre bout du continent, en Angleterre, les habitants de la paisible ville côtière de Portishead clament haut et fort ce qu'ils pensent des étrangers qui essaient de pénétrer en Europe.

Tout avait commencé par une simple requête du ministère de l'Intérieur britannique souhaitant utiliser deux salles dans une zone industrielle pour les entretiens avec les demandeurs d'asile. Cette démarche allait déclencher un véritable tollé.

Selon le journal THE OBSERVER, des habitants en colère ont déclaré, lors d'une réunion publique au lycée local, qu'ils auraient peur de laisser leurs enfants jouer dans les rues si des demandeurs d'asile venaient en ville. Les quelques voix qui se sont élevées en faveur du projet ont été brutalement réduites au silence. Le débat est devenu si houleux que le journaliste a surnommé les fameuses deux salles en question "les 120 mètres carrés les plus controversés de Grande-Bretagne".

Un tel déchaînement d'hostilité de la part de la population était d'autant plus inquiétant qu'il n'y avait eu aucun précédent de crime ou de violence impliquant des réfugiés à Portishead. Le ministère de l'Intérieur a eu beau préciser que les entretiens se dérouleraient uniquement sur rendez-vous, souvent juste pour quelques minutes, et qu'ils quitteraient la ville tout de suite après : en vain.

Les résidents de Portishead, peut-être influencés par la campagne xénophobe entretenue par une certaine presse à sensation, n'ont pas été rassurés par ces propos, ce qui a mené le pasteur John Vickers à cet amer constat : "C'est un jour très triste pour notre ville. Si cela n'est pas du racisme, je me demande ce que c'est."

L'incident ne pouvait par ailleurs plus mal tomber, quelques jours avant l'élargissement de l'Europe des 15 à 10 nouveaux Etats et à leurs 75 millions de citoyens.*

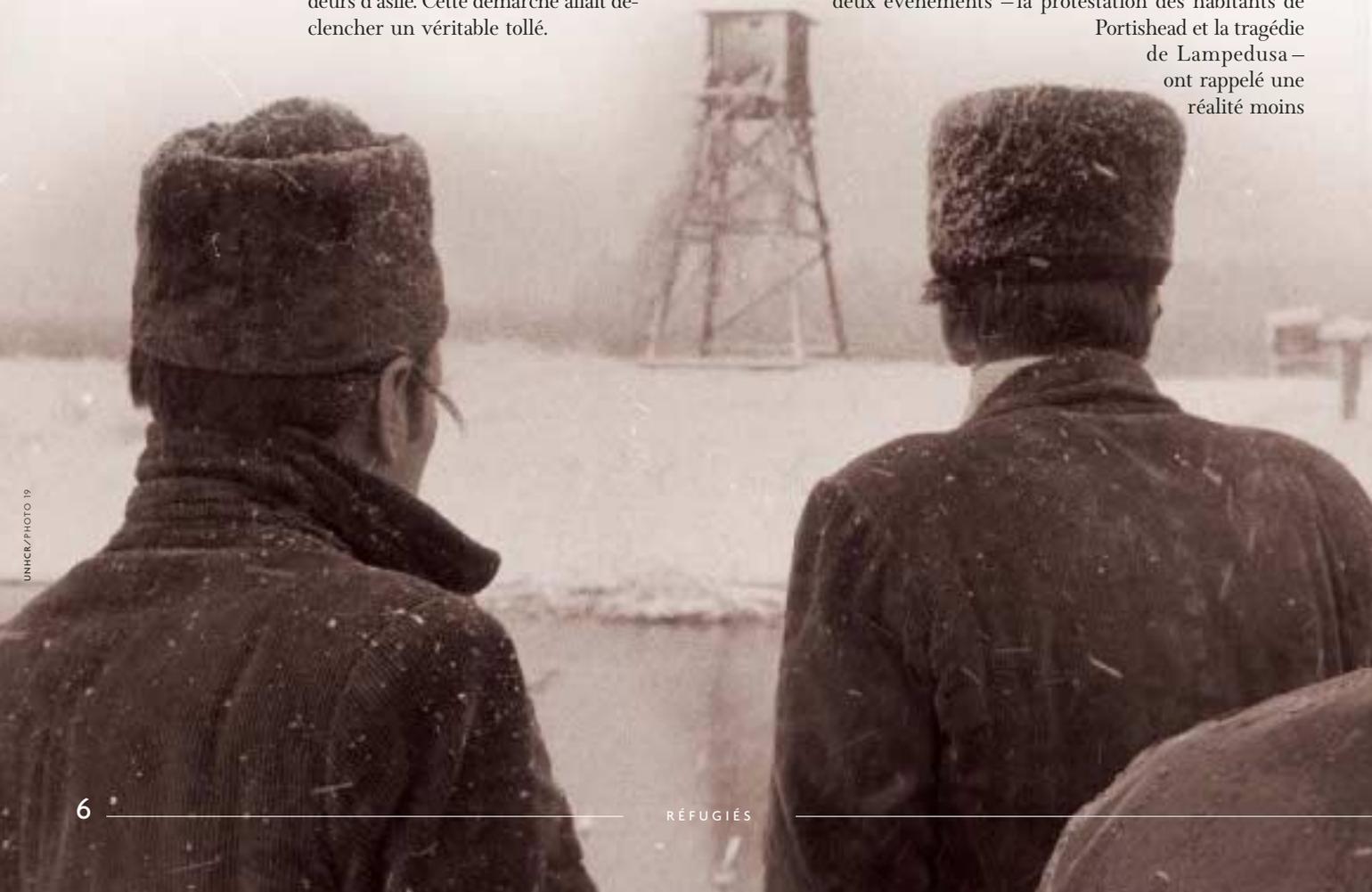
DES RÉACTIONS MITIGÉES

Au milieu de tout le faste qui a accompagné la naissance du plus grand bloc économique au monde avec une population totale de 455 millions d'individus, ces deux événements – la protestation des habitants de

Portishead et la tragédie de Lampedusa – ont rappelé une réalité moins

* Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

En Autriche, des bénévoles se préparent à accueillir les premiers réfugiés hongrois en 1957.



“LE NOMBRE DE DEMANDEURS D’ASILE ARRIVANT DANS L’UE A DIMINUÉ ET CETTE TENDANCE SE POURSUIT. IL N’EST PAS NÉCESSAIRE DE SE FIXER COMME UNIQUE OBJECTIF DE NIVELER LES NORMES DE PROTECTION PAR LE BAS ET DE DÉCOURAGER UN MAXIMUM DE PERSONNES OU DE LEUR REFUSER UNE PROTECTION.”

réjouissante : les questions complexes et souvent contradictoires d’asile, d’immigration et de réfugiés continuent de soulever les passions et figurent parmi les problèmes les plus épineux et les plus sujets à controverse que l’Europe doit résoudre.

Comme le résume Julia Hall du groupe *Human Rights Watch* : “C’est un sujet explosif dans tous les pays européens”, qui touche non seulement aux problèmes immédiats de droit d’asile et de migration, mais qui relève également des domaines économique, financier, social ainsi que de la sécurité.

Les humanitaires qui dénoncent une dangereuse dérive dans l’engagement de l’Europe à protéger les droits individuels s’opposent aux groupes de politiciens, journalistes et autres qui depuis des années affirment que le continent est envahi par des intrus indésirables, et qui souvent n’hésitent pas à déformer les faits concernant l’un des aspects essentiels du problème : la distinction entre les personnes qui fuient des persécutions et qui, en tant que réfugiés de bonne foi, bénéficient d’une protection internationale, et les migrants économiques en quête d’une vie meilleure qui sont soumis aux contrôles des services nationaux d’immigration.

Ceux qui font les frais de ces tensions sont les migrants et les demandeurs d’asile, le grand public désorienté voire effrayé par une incessante guerre de propagande, et les gouvernements qui l’an dernier ont injecté 10 milliards de dollars dans leurs systèmes d’immigration, craignant, d’après le ministre irlandais de la Justice Michael McDowell, que “l’incapacité à régler la question des migrations et des demandeurs d’asile ne conduise à une réaction de l’extrême droite et au développement de politiques racistes” en Europe.

Les États ont passé plusieurs années à ajuster et renforcer leurs systèmes nationaux et européens pour répondre à ces nouveaux défis. Le dernier des cinq textes de loi destinés à harmoniser les politiques d’asile des pays membres, officiellement appelés directives, a été approuvé à quelques jours seulement de l’élargissement de l’Union.

Comme on pouvait s’y attendre, les réactions ont été contradictoires. D’un côté, les gouvernements se sont félicités de leur travail qui allait selon eux renforcer les accords internationaux telle que la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés. De l’autre, les militants des droits de l’homme ont déclaré que la législation comportait de sérieuses failles et que sur certains points elle abaissait les normes actuelles de protection accordée aux demandeurs d’asile.

Selon Raymond Hall, directeur du bureau pour l’Europe au HCR, un premier pas a été franchi vers une

approche plus harmonisée de l’asile au sein de l’Union européenne. “Mais cela a-t-il été aussi ambitieux et noble que nous l’aurions souhaité ? En fait, malgré quelques acquis, nous avons été déçus, notamment en ce qui concerne une meilleure protection des réfugiés de bonne foi. Le processus n’a pas été à la hauteur de ce que l’on espérait lorsqu’on s’y est engagé. Au fur et à mesure que les États intègrent les directives à leurs lois nationales dans les prochaines années, il nous faudra veiller à ce que les normes de protection ne s’abaissent pas.

Les opposants à l’immigration et au droit d’asile ont continué de prédire «l’invasion» de leurs pays respectifs par des demandeurs d’asile venus de pays extra-communautaires ou par un afflux massif en provenance des nouveaux États membres. Et ce, malgré des preuves tangibles d’une réalité différente.

En effet, à la veille de l’élargissement de l’UE, le nombre de demandes d’asile avait considérablement baissé, passant d’environ 700 000 en 1992 à 288 000 en 2004. Le Haut Commissaire Ruud Lubbers a noté qu’en dépit de ces faits, certains gouvernements continuaient à prôner une politique de durcissement, à l’instar de ces généraux souvent accusés de livrer un combat d’arrière-garde plutôt que la bataille en cours.

“Le nombre de demandeurs d’asile arrivant dans l’Union a nettement diminué, et cette tendance se poursuit, déclarait récemment Ruud Lubbers. Il n’est pas nécessaire de se fixer comme unique objectif de niveler les normes (de protection des réfugiés) par le bas et de s’efforcer de décourager un maximum de personnes ou de refuser de leur accorder une protection.”

Les travaux de chercheurs indiquent que moins de 300 000 ressortissants des 10 nouveaux adhérents à l’Union viendraient s’installer dans la «vieille» Europe

Demandeurs d’asile en Europe

Le nombre de demandeurs d’asile ainsi que celui de leurs pays d’origine varie énormément d’un pays membre de l’Union européenne à un autre. Les chiffres indiqués ci-dessous reflètent les grandes tendances tant dans des États depuis longtemps membres de l’UE que dans ceux qui l’ont récemment intégrée.

France

Turquie	6 143	12 %
Chine	4 587	9 %
Rép. dém. du Congo	4 046	8 %
Algérie	2 125	4 %
Fédération de Russie	1 986	4 %
Autres	32 473	63 %
Total	51 360	

Allemagne

Turquie	6 235	12 %
Serbie-Monténégro	4 866	9 %
Iraq	3 895	8 %
Fédération de Russie	3 389	7 %
Chine	2 395	5 %
Autres	29 665	59 %
Total	50 445	

Royaume-Uni*

Somalie	5 098	10 %
Iraq	4 047	8 %
Chine	3 446	7 %
Zimbabwe	3 281	7 %
Turquie	2 395	5 %
Autres	31 102	63 %
Total	49 369	

Autriche

Fédération de Russie	6 715	21 %
Turquie	2 839	9 %
Inde	2 823	9 %
Serbie-Monténégro	2 518	8 %
Afghanistan	2 359	7 %
Autres	15 088	46 %
Total	32 342	

République tchèque

Fédération de Russie	4 852	43 %
Ukraine	2 043	18 %
Chine	853	7 %
Viet Nam	566	5 %
Géorgie	320	3 %
Autres	2 760	24 %
Total	11 394	

Pologne

Fédération de Russie	5 581	81 %
Afghanistan	251	4 %
Inde	235	3 %
Pakistan	151	2 %
Arménie	104	1 %
Autres	599	9 %
Total	6 921	

* Ces chiffres représentent le nombre total de dossiers (qui peuvent inclure des familles entières ou groupes de personnes) et non pas celui de demandeurs d’asile.



AP/STR/DP/BLR-2000



PANOS/YANN MINGARD/STRATES

Estonie: postés le long des nouvelles frontières de l'Europe, ces gardes surveillent des convois de fret qui sont aussi filmés par des satellites américains.

De l'autre côté de l'Europe, des gardes du Bélarus interceptent deux personnes tentant d'entrer en Pologne.

durant les 12 prochains mois, malgré les prédictions alarmistes de la presse qui voyaient déjà des dizaines de millions de personnes accourir vers le Royaume-Uni et autres destinations convoitées en Europe occidentale.

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, et plus récemment, à ceux de Madrid, la question de la sécurité est passée au premier plan, souvent au détriment des droits fondamentaux. Les pays européens ont dépensé des milliards de dollars pour renforcer leurs frontières et leurs systèmes d'immigration et d'asile. Quant à ses nouveaux membres, l'UE leur a octroyé plus d'un milliard de dollars afin que la frontière européenne à l'est corresponde aux normes en vigueur.

Un trafic de plusieurs milliards de dollars s'est développé sur le dos d'infortunés prêts à payer 10 000 dollars le « passage », et le nombre de personnes qui chaque année pénètrent illégalement en Europe s'élèverait à 500 000.

Et pourtant, certains savent, comme les Africains repêchés au large de Lampedusa, qu'ils risquent leur vie. Un consortium d'organisations non gouvernement-

tales, *United Against Racism* (Unis contre le racisme), a fait état de 5000 décès en dix ans – des désespérés morts de froid, noyés ou asphyxiés, dans des camions, des navires, des avions ou des forêts impénétrables, ou en traversant des champs de mines, d'autres qui se sont suicidés en sautant d'un pont, d'une falaise ou en s'immolant. Tous n'avaient qu'un fol espoir : atteindre la terre promise.

L'Europe s'est trouvée confrontée à plusieurs situations de crises: le Kosovo et les autres régions instables des Balkans, l'Iraq et le Moyen-Orient. Et bien sûr le Caucase. Tandis qu'une guerre atroce s'éternise en Tchétchénie, les ressortissants tchétchènes sont venus à former le plus grand groupe de demandeurs d'asile en Europe, ce qui éclaire une réalité évidente mais souvent ignorée, et fautive par avance les mesures nationales visant à juguler l'immigration. Ce ne sont pas les allocations sociales qui attirent les réfugiés vers les pays européens, ni des procédures d'asile de plus en plus dissuasives qui vont les empêcher de venir. Ce qui les pousse à fuir, c'est d'abord la violence et l'insécurité dans leur pays d'origine.

UN LIEU SÛR

Les réfugiés ont toujours fait partie du paysage européen, mais au cours du siècle dernier leur nombre ainsi que la manière dont ils étaient accueillis ont considérablement varié en fonction du climat politique, militaire et social de l'époque.

Les deux guerres mondiales ont fait fuir des millions de civils aux quatre coins d'un continent dévasté. Entre ces deux cataclysmes, des millions d'Arméniens, de Turcs, de Grecs et d'Espagnols ont trouvé refuge

LES QUESTIONS COMPLEXES ET SOUVENT CONTRADICTOIRES DE L'ASILE SOULÈVENT LES PASSIONS ET FIGURENT PARI MI LES PROBLÈMES LES PLUS ÉPINEUX AUXQUELS L'EUROPE EST CONFRONTÉE.

Les grands moments des politiques d'asile en Europe



■ Juin 1921

La Société des Nations, précurseur de l'ONU, nomme son premier Haut Commissaire pour les réfugiés qui a pour principale mission de venir en aide à 800 000 réfugiés russes.

■ Février 1946

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Assemblée générale des Nations Unies crée l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR). De 1947 à 1951, l'organisation fournit une assistance à 1 620 000 personnes, essentiellement en Allemagne et en Autriche.

■ Janvier 1951

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés remplace l'OIR et se met aussitôt à la tâche. En juillet, la Convention relative au statut des réfugiés est adoptée. Pour la première fois dans l'histoire, un instrument à portée universelle codifie de la manière la plus complète qui soit les droits des réfugiés. L'application de la Convention est limitée aux personnes qui sont devenues des réfugiés avant le 1^{er} janvier 1951. Les Etats ont la possibilité d'en restreindre la portée aux victimes d'événements survenus en Europe.

■ Janvier 1967

Un Protocole à la Convention de 1951 est adopté. Il élargit la protection à tous les réfugiés, quelle que soit la date à laquelle ils ont été contraints de quitter leur pays, et supprime la limitation géographique.

■ Juin 1990

Cinq pays — la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la France et l'Allemagne — signent la convention d'application des accords de Schengen

qui, dès sa pleine application cinq ans plus tard, élimine les contrôles aux frontières et autorise la libre circulation entre les Etats membres. A la fin des années 90, tous les Etats de l'Union européenne, à l'exception de l'Irlande et du Royaume-Uni, ont signé ces accords.

■ Juin 1990

La Convention de Dublin (*qui entre en vigueur en 1997*) est la première initiative de grande envergure prise par l'Europe pour coordonner les politiques nationales d'asile, en établissant la responsabilité qui incombe aux Etats d'examiner les demandes d'asile.

■ Février 1992

Le Traité sur l'Union européenne (Traité de Maastricht) donne compétence aux ministres de la Justice et de l'Intérieur pour définir le cadre d'une politique européenne de l'asile.

■ Juin 1992

Les ministres adoptent une résolution sur les garanties minimales pour les procédures d'asile, qui prévoit un certain nombre de mesures de sauvegarde en faveur des demandeurs d'asile, mais surtout autorise les Etats à déroger à certaines d'entre elles dans des circonstances données.

■ Novembre 1994

Un «accord de réadmission» type est adopté à Bruxelles. Les Etats membres de l'UE qui signent un accord de ce genre avec des pays non membres peuvent renvoyer les demandeurs d'asile dans les pays par lesquels ils ont transité avant d'arriver sur le territoire de l'Union. De nombreux accords bilatéraux de ce genre sont conclus.

■ Mars 1996

Une position commune sur

l'application harmonisée du terme «réfugié» telle qu'elle figure dans la Convention de Genève porte sur l'interprétation de la définition de qui est un réfugié. Elle autorise les Etats à adopter la stratégie restrictive prônée par plusieurs pays, qui excluait de l'asile les victimes de persécutions perpétrées par des groupes «non étatiques» tels que des milices armées.

■ Juin 1997

Le Traité d'Amsterdam (*qui entre en vigueur en mai 1999*) donne une base juridique précise à l'harmonisation de politiques relatives à l'asile et à la migration.

■ Octobre 1999

Les Conclusions de Tampere définissent les objectifs politiques d'une politique commune de l'asile fondée sur le «respect absolu du droit de demander l'asile» et «l'application intégrale et globale» de la Convention de 1951.

■ 1999-2001

La Commission européenne soumet aux Etats membres quatre projets de directives et un projet de règlement, qui forment le cœur de la première phase de l'harmonisation de l'asile.

■ Décembre 2000

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne consacre l'asile en tant que droit fondamental au sein de l'Union.

■ Juillet 2001

Le premier instrument majeur en vue de l'harmonisation de l'asile en Europe est adopté. La directive du Conseil établit le principe du partage de la charge et définit des normes de protection minima en cas d'afflux massif de personnes déracinées.

■ Juin 2002

Les Conclusions de Séville mettent l'accent sur les mesures visant à combattre l'immigration illégale, ainsi que sur la surveillance des frontières, la réadmission et le retour.

■ Janvier 2003

La deuxième des quatre directives du Conseil établit des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile, notamment en matière d'hébergement, de soins médicaux, d'éducation, d'emploi et d'assistance juridique. Les Etats peuvent, toutefois, s'affranchir de certaines de ces normes et réduire ou supprimer des prestations dans certaines circonstances.

■ Février 2003

Un Règlement du Conseil (Dublin II), pour l'essentiel une révision de la Convention de Dublin de 1990 qui était restée sans effet, redéfinit les responsabilités des Etats membres dans l'examen des demandes d'asile.

■ Mars 2004

Les ministres de la Justice et de l'Intérieur conviennent du texte d'une directive de qualification. Celle-ci donne une définition de qui peut être qualifié de réfugié et qui peut bénéficier d'une protection juridique plus limitée ou «subsidaire».

■ 30 avril 2004

Deux jours avant l'entrée des dix nouveaux membres dans l'Union, le Conseil de l'UE adopte le texte de la directive sur les procédures d'asile, qui couvre des questions telles que le droit d'appel et la désignation de pays dits «sûrs». Cette directive est la dernière des instruments visant à harmoniser les politiques d'asile entre les Etats membres.

dans d'autres pays d'Europe pour échapper aux génocides et aux conflits dans leur patrie.

En 1921, la Société des Nations, précurseur des Nations Unies, nomme son premier Haut Commissaire, l'explorateur norvégien Fridtjof Nansen, pour assister 800 000 réfugiés, en majorité des Russes.

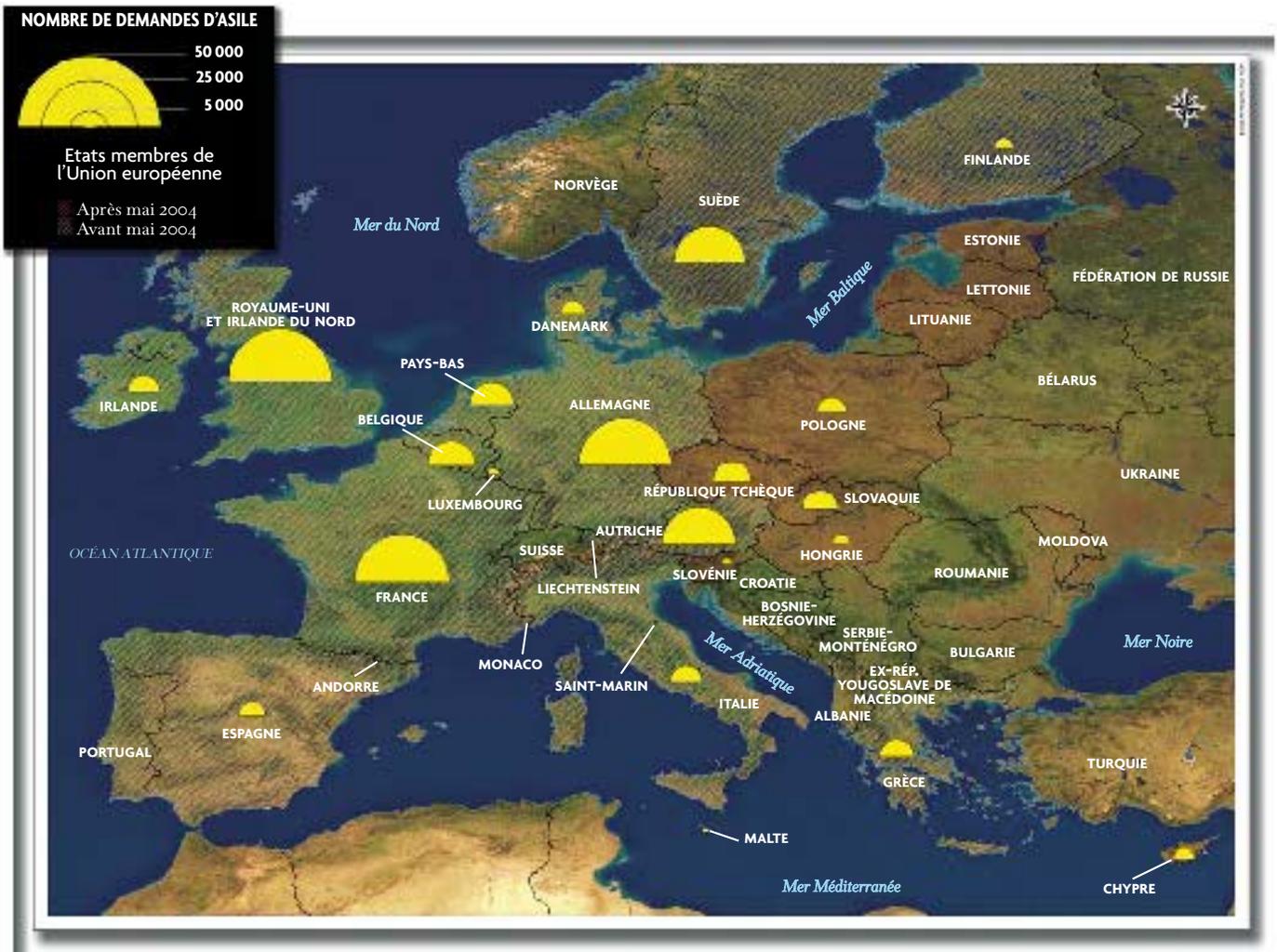
Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la création des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, l'adoption en 1948 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ainsi que d'autres instruments, garantissent aux réfugiés un minimum de droits et de protection juridique.

Les déplacements massifs de civils déracinés se sont poursuivis, le plus souvent d'une manière relativement organisée et avec un accueil chaleureux des gouvernements. Durant la guerre froide, les réfugiés sont devenus des pions, voire un capital, sur l'échiquier politique. L'Europe occidentale, ainsi que des pays plus lointains comme

l'Australie et les Etats-Unis, ont reçu à bras ouverts ceux qui fuyaient le communisme soviétique, leur accordant rapidement l'asile et les intégrant sans problèmes.

A partir de la fin des années 70, le continent se trouve pour la première fois exposé à l'afflux massif de réfugiés non européens, avec l'arrivée de milliers de *boat people* indochinois suite à des années de guerre dans cette région. A la faveur du climat politique qui règne à l'époque, ils sont eux aussi bien accueillis jusque dans des lieux aussi improbables que l'Islande.

Pendant un quart de siècle, le nombre de demandeurs d'asile en Europe occidentale est resté relativement stable à moins de 100 000 par an. Mais avec l'arrivée de plus en plus d'exilés en provenance d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est, leur nombre grimpe inexorablement, passant à 200 000 en 1986, puis à 316 900 en 1989 pour atteindre le niveau record de 696 500 en 1992, au début de la guerre en ex-Yougoslavie.



LA SPIRALE DES CHIFFRES, LA HAUSSE DU NOMBRE DE GENS EN QUÊTE D'UNE MEILLEURE VIE, LE PROJET D'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE ET LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE TERRORISME ONT CONDITIONNÉ LE DÉBAT EUROPÉEN SUR L'ASILE.

LE HCR A SOULIGNÉ QUE SEULE UNE APPROCHE À PLUSIEURS FACETTES POURRAIT PERMETTRE À L'EUROPE DE RELEVER LE DÉFI DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE.

PRÉPARER UN AVENIR DIFFÉRENT

Cette spirale des chiffres, la nette hausse du nombre de gens en quête d'un meilleur niveau de vie dans d'autres régions du monde, le projet d'élargissement de l'Europe et, plus récemment, l'accroissement général de l'insécurité et la lutte internationale contre le terrorisme, ont conditionné le débat européen sur l'asile et l'élaboration de la nouvelle législation.

L'essentiel des objectifs énoncés consistait à créer un même règlement pour des systèmes d'asile très divers – en termes officiels, harmoniser les différentes politiques nationales des pays membres en matière d'asile. En pratique, cela signifiait mettre en place, à l'échelle européenne, un système rationalisé, plus efficace et plus humain, tant dans l'intérêt des gouvernements que des personnes en quête de sécurité.

Un système harmonisé permettrait ainsi aux pays

les objectifs de ces mesures basées sur "le respect absolu du droit à demander l'asile" et sur "l'application intégrale et globale" de la Convention de 1951. D'autres traités et législations, dont les cinq directives et réglementations mentionnées plus haut, viendront ensuite consolider le cadre juridique du dispositif.

Mais la subtile mécanique des migrations – la circulation des peuples à travers les frontières et le droit des gouvernements à les contrôler – représente l'un des aspects les plus essentiels et les plus délicats du principe de souveraineté, et selon Raymond Hall du HCR, les Etats n'ont pas pleinement relevé le défi de trouver une nouvelle voie.

D'où, comme il l'explique, ce criant paradoxe dans l'attitude des Européens envers l'asile et l'immigration : alors que les capitales reconnaissent que la seule voie possible consiste en une complète harmonisation de leurs systèmes, elles refusent encore, après des années de débats et de polémiques, de renoncer au degré de souveraineté nécessaire pour y parvenir.

Il y a toutefois eu des avancées encourageantes dans la nouvelle législation. La directive sur la qualification contient une définition commune des critères d'éligibilité au statut de réfugié, ce qui devrait mettre fin à des années de confusion et de désaccords quant à qui peut ou ne peut pas obtenir l'asile. Le texte inclut explicitement les victimes des persécutions politiques, religieuses ou autres, perpétrées par des gouvernements, mais également les victimes de guérillas, de milices irrégulières et autres acteurs non étatiques.

Certains pays avaient par le passé exclu cette seconde catégorie de leur système de protection.

Un accord a par ailleurs été conclu pour l'octroi d'une protection subsidiaire, essentiellement dans le cas de conflit armé et de violence généralisée. Et les persécutions liées à l'appartenance sexuelle ont été officiellement reconnues.

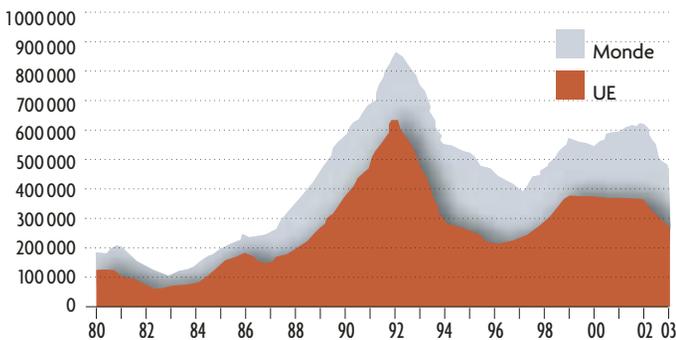
Des normes minimales ont été fixées en matière d'aide sociale, d'emploi et de soins. Les centres d'accueil des migrants et des demandeurs d'asile ainsi que les procédures administratives ont été restructurés, notamment dans les nouveaux Etats membres de l'Union.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Toutefois, le HCR et les organisations de défense des droits de l'homme ont exprimé de sérieuses réserves quant à d'autres aspects de la nouvelle législation, en particulier ceux portant sur le droit d'appel, sur les pays dits « sûrs » et sur l'expulsion des demandeurs déboutés.

A l'avenir, ces derniers pourraient être expulsés avant même d'avoir connaissance du résultat d'une

**DEMANDES ANNUELLES D'ASILE
DANS 36 PAYS INDUSTRIALISÉS 1980 - 2003**



de faire la distinction entre les demandeurs d'asile de bonne foi et les migrants économiques, et de mettre un terme à une pratique qui voit les candidats passer d'un pays d'accueil à l'autre pour décrocher le plus d'avantages possibles. En revanche, les droits fondamentaux des candidats à l'asile seraient renforcés.

En juin 1990, les gouvernements européens réunis dans la capitale irlandaise approuvent la Convention de Dublin, une première initiative d'envergure pour coordonner les politiques nationales d'asile, établissant la responsabilité qui incombe aux Etats d'examiner les demandes d'asile. La méthode s'avère inefficace, et 13 ans plus tard le rôle des Etats membres sera redéfini dans ce qui deviendra Dublin II.

Dans l'intervalle, en 1992, le Traité de Maastricht sur l'Union européenne donne compétence aux ministres de la Justice et de l'Intérieur pour définir le cadre d'une politique européenne de l'asile. Le Traité d'Amsterdam, en 1997, fournit une base juridique bien définie à l'élaboration de politiques communes, et deux ans plus tard, les Conclusions de Tampere définissent

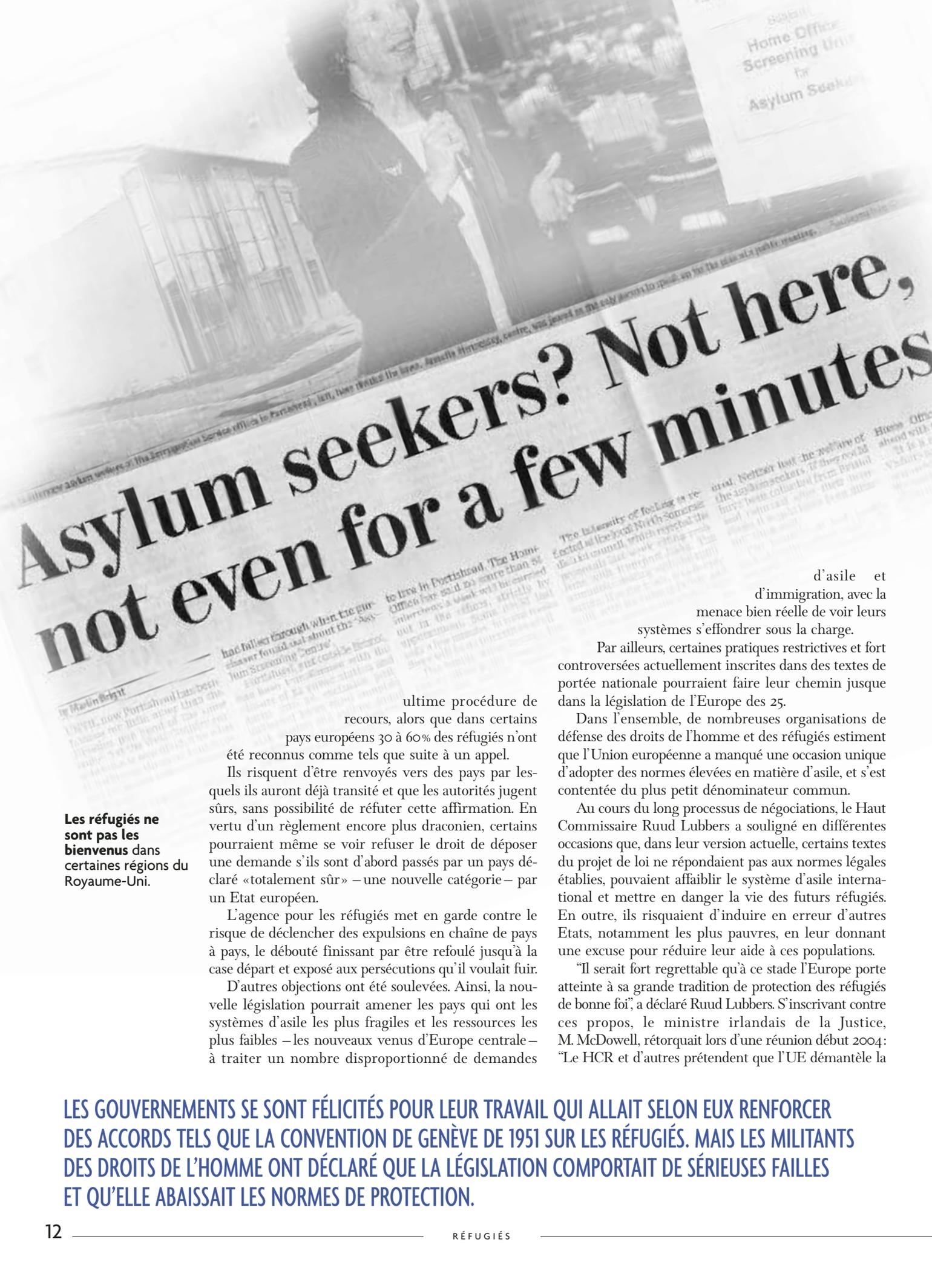
Demandes d'asile

présentées dans l'Union européenne en 2003, y compris dans les dix nouveaux pays devenus membres en mai 2004 :

Royaume-Uni	61 050
France	51 360
Allemagne	50 450
Autriche	32 340
Suède	31 360
Belgique	16 940
Pays-Bas	13 400
Grèce	8 180
Irlande	7 900
Italie*	7 280
Espagne	5 770
Danemark	4 560
Finlande	3 080
Luxembourg	1 550
Portugal	110

République tchèque	11 390
Slovaquie	10 320
Pologne	6 920
Chypre	4 410
Hongrie	2 400
Slovénie	1 100
Malte	570
Lituanie	180
Estonie	10
Lettonie	10

* chiffre de 2002.



Asylum seekers? Not here, not even for a few minutes

Les réfugiés ne sont pas les bienvenus dans certaines régions du Royaume-Uni.

had fallen through when the par-
tisaner found out about the 'Asy-
lum Screening Centre'
Established, the outside world
has been informed with the
help of the British media and
other sources.

ultime procédure de recours, alors que dans certains pays européens 30 à 60% des réfugiés n'ont été reconnus comme tels que suite à un appel.

Ils risquent d'être renvoyés vers des pays par lesquels ils auront déjà transité et que les autorités jugent sûrs, sans possibilité de réfuter cette affirmation. En vertu d'un règlement encore plus draconien, certains pourraient même se voir refuser le droit de déposer une demande s'ils sont d'abord passés par un pays déclaré « totalement sûr » – une nouvelle catégorie – par un Etat européen.

L'agence pour les réfugiés met en garde contre le risque de déclencher des expulsions en chaîne de pays à pays, le débouté finissant par être refoulé jusqu'à la case départ et exposé aux persécutions qu'il voulait fuir.

D'autres objections ont été soulevées. Ainsi, la nouvelle législation pourrait amener les pays qui ont les systèmes d'asile les plus fragiles et les ressources les plus faibles – les nouveaux venus d'Europe centrale – à traiter un nombre disproportionné de demandes

The likelihood of feeling re-
jected at the local North-Somerset
Council, which rejected the
proposal and now stands on
the side of the refugees.

of, neither has the welfare of
the asylum-seekers if they could
not return to their own
countries.

Par ailleurs, certaines pratiques restrictives et fort controversées actuellement inscrites dans des textes de portée nationale pourraient faire leur chemin jusque dans la législation de l'Europe des 25.

Dans l'ensemble, de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et des réfugiés estiment que l'Union européenne a manqué une occasion unique d'adopter des normes élevées en matière d'asile, et s'est contentée du plus petit dénominateur commun.

Au cours du long processus de négociations, le Haut Commissaire Ruud Lubbers a souligné en différentes occasions que, dans leur version actuelle, certains textes du projet de loi ne répondaient pas aux normes légales établies, pouvaient affaiblir le système d'asile international et mettre en danger la vie des futurs réfugiés. En outre, ils risquaient d'induire en erreur d'autres Etats, notamment les plus pauvres, en leur donnant une excuse pour réduire leur aide à ces populations.

"Il serait fort regrettable qu'à ce stade l'Europe porte atteinte à sa grande tradition de protection des réfugiés de bonne foi", a déclaré Ruud Lubbers. S'inscrivant contre ces propos, le ministre irlandais de la Justice, M. McDowell, rétorquait lors d'une réunion début 2004: "Le HCR et d'autres prétendent que l'UE démantèle la

LES GOUVERNEMENTS SE SONT FÉLICITÉS POUR LEUR TRAVAIL QUI ALLAIT SELON EUX RENFORCER DES ACCORDS TELS QUE LA CONVENTION DE GENÈVE DE 1951 SUR LES RÉFUGIÉS. MAIS LES MILITANTS DES DROITS DE L'HOMME ONT DÉCLARÉ QUE LA LÉGISLATION COMPORTAIT DE SÉRIEUSES FAILLES ET QU'ELLE ABAISSAIT LES NORMES DE PROTECTION.



UNHCR/H.J.DAVIES/CS/GBR/2004

Mais pour la première fois, l'Angleterre a commencé à réinstaller quelques groupes de réfugiés, dont ce petit garçon dans la ville de Sheffield.

Malgré la promesse de fonds substantiels, il faudra des aides supplémentaires pour renforcer non seulement les Etats membres, encore fragiles, d'Europe centrale, mais aussi les nations situées de l'autre côté de cette nouvelle frontière, comme l'Ukraine (*lire article page 14*).

L'Europe va entamer la seconde étape de réforme des systèmes d'immigration et d'octroi de l'asile. Il y a là une nouvelle opportunité à saisir : peaufiner ou renforcer

Convention de 1951. Je ne le vois pas ainsi. Je pense que nous prenons des mesures pratiques pour affronter les réalités. Ces (règles) apporteront une protection aux réfugiés et à ceux qui en ont besoin... et contribueront à rendre nos procédures d'asile nationales crédibles."

Le 1^{er} mai 2004 a marqué la finalisation de la première phase du grand projet d'harmonisation européenne.

Commentant le rôle du HCR dans ce processus, Raymond Hall a précisé: "On peut poser beaucoup de questions quant au niveau de protection et au degré d'harmonisation réellement obtenus. Mais dans l'ensemble, nous avons exercé une influence positive. Les choses auraient pu être pires si nous n'avions pas été impliqués." La Commission européenne a également joué un rôle positif tout au long du processus, tout comme la présidence de l'Irlande au dernier stade des discussions.

PROCHAINE ÉTAPE?

La deuxième étape de l'harmonisation pourrait offrir de meilleures perspectives pour un véritable système d'asile européen basé sur des normes élevées de protection. De nouveaux acteurs dont la Cour européenne de justice et le Parlement européen seront impliqués davantage. La Commission européenne se substituera en partie au rôle tenu jusqu'ici par les Etats, et le scrutin majoritaire au lieu de l'obligation d'un vote à l'unanimité devrait faciliter les décisions de compromis.

Entre-temps, les Etats auront deux à trois ans pour aligner leur législation nationale sur les directives européennes, et le HCR s'intéressera aussi à ce niveau national afin, comme l'explique un responsable, de "s'assurer que les gouvernements ne descendent pas en-deçà des normes minimales établies par le processus d'harmonisation. Il faut éviter que les normes minimales ne deviennent des normes maximales".

Le HCR a souligné que seule une approche à plusieurs facettes permettrait à l'Europe de relever, au cours des prochaines années, le défi de l'immigration et de l'asile. En outre, davantage de ressources devraient être allouées soit pour empêcher l'embarquement d'un conflit naissant soit, en cas d'échec, pour venir en aide aux réfugiés et aux pays d'accueil limitrophes.

la législation, notamment grâce à un partage plus équitable des responsabilités entre les pays et à la création d'un système commun d'examen des dossiers, pour que les décisions prises à l'égard des personnes frappant à la porte de l'UE soient plus justes et plus rapides.

A plus grande échelle, le HCR a déjà établi une liste de propositions sur le plan national, européen et international. L'une d'elles propose la création de lieux d'accueil centralisés où certaines catégories de candidats à l'asile arrivant en Europe verraient leur dossier examiné rapidement et efficacement par des équipes multinationales. Les requérants déboutés seraient aussitôt renvoyés vers des pays avec lesquels l'Europe aurait préalablement signé des accords de réadmission, là encore sous les auspices communautaires plutôt que nationaux. Le partage des charges entre les Etats membres serait mieux réparti pour éviter que certains pays ne reçoivent un nombre disproportionné de réfugiés. A plus long terme, une agence et un comité d'évaluation de l'asile seraient mis en place à l'échelle de l'Union pour gérer les procédures centralisées d'enregistrement et d'examen des dossiers.

Sur le plan national, les systèmes d'immigration et d'asile seraient consolidés. Des aides supplémentaires seraient affectées au renforcement de la capacité de réponse des pays pauvres d'Afrique, d'Asie et d'ailleurs qui accueillent l'essentiel des réfugiés et des déracinés dans le monde – le message étant que si ce projet aboutissait et que les normes de protection s'amélioreraient dans les pays d'origine, le nombre de demandeurs d'asile arrivant de plus en plus loin en Europe diminuerait.

"Nous sommes désormais en mesure d'améliorer la qualité des systèmes d'asile dans les pays industrialisés et les conditions de vie dans les régions d'où viennent les réfugiés, de sorte que ceux qui y retournent puissent y rester, et qu'en amont ils soient moins nombreux à devoir partir", déclarait récemment le Haut Commissaire Lubbers devant une audience internationale. "Il est temps de renoncer à une approche essentiellement négative – fermeture des frontières, détention, interception en mer, réduction des allocations – et de renouer avec l'ancienne tradition d'accueil des réfugiés."

Tel sera le prochain enjeu, pour l'Europe... et pour le monde entier. ■

UKRAÏNE

TERRE FRONTALIÈRE

“Nous faisons le sale boulot de l’Europe. Il faut que l’Europe le comprenne et nous aide.”

LES UKRAÏNIENS AFFIRMENT, non sans une pointe d’orgueil, que la région montagneuse des Carpates, théâtre d’événements parmi les plus importants et dramatiques qu’ait connu le continent, est le véritable centre géographique de l’Europe. Au fil de deux guerres mondiales, des millions de personnes y ont été tuées ou blessées alors que les deux plus grandes armées de l’époque, les Allemands et les Russes, ainsi que leurs alliés, se disputaient l’avantage, transformant la région en champs de la mort.

Rien qu’au siècle dernier, des villes et des villages ont changé de nom et d’allégeance au moins treize fois, au rythme des perpétuels changements politiques et militaires de l’époque.

Lorsque les troupes soviétiques se sont avancées victorieuses dans la région à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un rideau de fer – pour reprendre l’expression consacrée par Winston Churchill – s’est abattu sur le cœur de l’Europe, provoquant une rupture entre l’Est communiste et l’Ouest démocratique, qui durera plus d’un demi-siècle.

Aujourd’hui, dans ce recoin occidental de l’Ukraine, dans les montagnes, les prairies et les monastères des Carpates, une autre grande expérience sociale et politique est en cours : l’impénétrable rideau de fer a été remplacé, selon certains pontifes, par un «rideau de dentelles» plus poreux.

Lorsque dix nouveaux pays ont rejoint l’Union européenne le 1^{er} mai 2004, la frontière extérieure de l’ex-bloc soviétique s’est déplacée de centaines de kilomètres vers l’est. D’anciens alliés communistes, comme la

Pologne et la Hongrie, qui se trouvent maintenant dans l’Europe, et ceux, comme l’Ukraine, la Moldova ou le Bélarus, qui eux, sont restés à l’extérieur, s’observent avec méfiance, mais sans agressivité, à travers ce «rideau de dentelles» électrifié.

Le succès éventuel de cette expansion européenne dépendra en grande partie de l’évolution, ces prochaines années, des relations entre ceux «du dehors» et ceux «du dedans».

Ces dernières années, l’Union européenne a octroyé plus d’un milliard de dollars à ses nouveaux partenaires pour leur permettre de renforcer leurs frontières, grâce à l’achat d’équipement – camions, ordinateurs, armes et lunettes de vue nocturnes – plus performant et à l’amélioration du système d’immigration et d’octroi de l’asile – à savoir le perfectionnement des bases de données, une meilleure formation du personnel, et l’augmentation des centres de réception et de détention pour trier les centaines de milliers de migrants économiques, réfugiés et demandeurs d’asile, qui chaque année, tentent de gagner l’Europe.

En revanche, leurs voisins de l’est, qui font partie des pays les plus pauvres du continent, n’ont reçu, d’après un spécialiste des questions d’asile, «qu’une bagatelle» pour renforcer leurs frontières.

Dure réalité politique, certes. Mais toute famille politique ne fait-elle pas passer les siens en priorité ?

Toutefois, le HCR, qui est très actif dans cette région, estime, avec d’autres organisations, qu’il faut prendre des initiatives plus audacieuses, en renforçant, par exemple, la coopération entre les Etats frontaliers et en augmentant les moyens matériels de part et d’autre de la frontière.

Le principe est simple : si des pays comme l’Ukraine et ses voisins, la Moldova et le Bélarus, peuvent renforcer leurs frontières et faire en sorte que leurs systèmes d’immigration rejoignent le niveau européen, tout le monde y gagnera.

Le vaste flux de clandestins se réduira à mesure que l’examen des dossiers se fera en amont, avant même qu’ils ne franchissent les nouvelles frontières de l’Europe. Quant aux réfugiés et aux demandeurs d’asile de bonne foi, ils bénéficieront d’un traitement plus équitable grâce à des systèmes plus performants. La sécurité de part et d’autre de la frontière s’en trouverait renforcée.

Cependant, si la disparité des ressources disponibles se maintient, c’est l’effet inverse qui risque de se produire. Nous pourrions assister à une augmentation du nombre

Une tour de guet et un gigantesque monument à la mémoire des soldats de la Seconde Guerre mondiale semblent monter la garde à la nouvelle frontière entre l’Ukraine et l’UE.

de clandestins traversant les frontières de l'Europe, à une animosité accrue entre pays voisins incapables ou refusant d'endiguer le flux et à l'érosion des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile qui feront les frais du chaos qui s'ensuivrait.

Lorsque l'Ukraine faisait partie de l'empire soviétique, l'heure était aux frontières solidement verrouillées et aux services de sécurité et d'immigration intimidants et même brutaux, car à l'époque les défis étaient diamétralement opposés à ceux d'aujourd'hui. Il s'agissait alors de museler la population et se préparer à un éventuel conflit avec l'Occident.

UN NOUVEAU CONTEXTE

Mais en l'espace de quelques années seulement, l'Ukraine, la Moldova et le Bélarus – appelés collectivement les Nouveaux Etats indépendants de l'Ouest (NEIO) – ont effectué ce qu'un rapport qualifie de « progrès remarquables » dans les domaines de l'immigration et de l'asile.

Tous ont adhéré à la Convention des Nations Unies de 1951 sur les réfugiés. Il y a trois ans, Kiev se dotait d'une nouvelle législation concernant les réfugiés. En 2001, le HCR et le Conseil suédois pour les migrations ont lancé le processus dit de Söderköping, dont le but est de promouvoir, dans un premier temps, le dialogue entre les pays situés de part et d'autre des nouvelles frontières, pour s'attaquer ensuite aux mesures d'ordre pratique. Afin de renforcer le processus sur le plan administratif, un secrétariat, financé par l'Union européenne, a été créé l'année dernière.

Le HCR soutient une série d'autres activités : il fournit une assistance juridique aux demandeurs d'asile, souvent en partenariat avec des agences locales, aide les réfugiés reconnus comme tels à s'intégrer dans une société qui leur est étrangère, finance la construction de centres de réception qui font cruellement défaut et encourage la formation sur le tas. L'agence va même jusqu'à prendre en charge le coût de biens et services essentiels mais trop onéreux, comme les frais d'interprétation, l'essence pour les véhicules des fonctionnaires chargés d'examiner les demandes d'asile, voire même le coût des photocopies des dossiers et des documents officiels. « En Ukraine, les progrès sont considérables, déclare Guy Ouellet, le délégué du HCR sur place. Mais il y a encore bien du chemin à parcourir. »

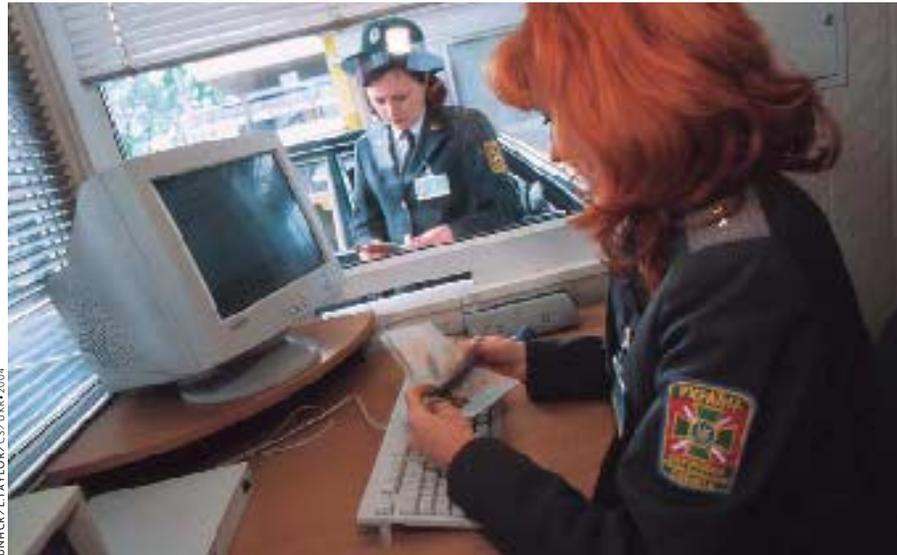
A Kiev, la capitale ukrainienne, et le long des frontières avec la Russie, la Moldova, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie, les migrations et l'asile sont des sujets brûlants. De nombreux politiciens déplorent le fait que l'Europe traite leur pays comme un parent pauvre. En ce moment, l'Ukraine sert de simple route de transit pour les personnes cherchant à gagner l'Europe en provenance de pays aussi éloignés que la Chine, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, l'Iraq, la Palestine et la Syrie. Nombreux sont ceux qui craignent de voir leur pays devenir une sorte de dépotoir où l'on « jetterait » tous ceux dont l'accès à l'Europe a été refusé.

Certains responsables lancent même un sombre avertissement, déclarant qu'à l'avenir l'Ukraine pourrait tout

simplement laisser les migrants qui y transitent se diriger vers l'Europe sans aucun contrôle. Comme disait un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur à un visiteur : « C'est un problème qui concerne l'Europe, pas nous. »

Ce genre de critique trouve un large écho dans un pays où le salaire moyen est de 150 dollars par mois (les Chinois qui essaient de gagner l'Europe payent jusqu'à 10 000 dollars les services d'un passeur) et plus de cinq millions d'Ukrainiens sont déjà partis à l'étranger à la recherche d'un meilleur salaire.

Récemment, un journal titrait : « L'Ukraine risque de devenir un dépotoir recueillant les clandestins de toute l'Europe. » Un site Internet xénophobe, du nom de « Forteresse Kiev », sans doute une allusion grinçante à la « Forteresse



UNHCR/L. TAYLOR/CS/URR-2004

Europe », débâtait systématiquement des propos racistes sur « ces étrangers qui détruisent notre pays ».

D'autres problèmes, d'ordre légal, bureaucratique, administratif et budgétaire, grèvent le système.

Les centres de réception et de détention sont soit inexistants, soit dans un état déplorable. Une pléthore de départements gouvernementaux s'occupe des problèmes de l'immigration et de l'asile, les uns empiétant sur les autres. Résultat : gâchis et inefficacité. Il n'existe pratiquement pas de ligne budgétaire pour acheminer les gens hors des frontières si leur demande d'asile est rejetée. Il faudrait par ailleurs harmoniser les quelque 45 lois locales et la Convention des Nations Unies de 1951 ainsi que d'autres instruments juridiques internationaux, afin de permettre aux demandeurs d'asile, dont la requête a été acceptée, de jouir pleinement de leurs droits. Il faudra sans doute des années pour rattraper le retard accumulé dans l'examen des dossiers.

Après l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les réfugiés en 2001, personne n'a eu le droit de soumettre une demande d'asile pendant une année entière. La plupart des requérants continuent de se voir refuser l'accès à la procédure par des fonctionnaires des services de

Ces gardes-frontières contrôlent les véhicules quittant l'Ukraine pour la Hongrie.

L'IMPÉNÉTRABLE RIDEAU DE FER A ÉTÉ REMPLACÉ PAR UN « RIDEAU DE DENTELLES ».

l'immigration qui appliquent à la lettre un règlement draconien stipulant que tout candidat doit déposer sa requête dans les cinq jours de son arrivée en Ukraine.

S'écarter de sa ligne de conduite habituelle, le HCR, qui travaille étroitement avec le gouvernement pour renforcer ses procédures d'octroi de l'asile, l'a néanmoins poursuivi en justice des dizaines de fois pour contester certaines décisions et a obtenu gain de cause. Selon des statistiques récentes, les services en charge des questions d'asile com-

l'an dernier, ce qui, selon le commandant Zhdanenko, risque de se répéter en 2004.

Le commerce transfrontalier le long de la frontière existe depuis toujours. Beaucoup de petits marchands ambulants ukrainiens ont été durement touchés par ces récentes restrictions qui rendent le passage en Hongrie plus cher et plus lent. Pour le gouvernement de Kiev, ces nouveaux



Immigrants clandestins et demandeurs d'asile placés en détention aux frontières occidentales de l'Ukraine.

mentent à assouplir l'application de ce règlement. "Il nous a fallu deux ans pour arracher cette modeste concession, indique Ouellet. Mais c'est déjà ça."

UNE VUE DE L'EXTÉRIEUR

Récemment, un visiteur a fait le tour des frontières occidentales de l'Ukraine pour se rendre compte comment l'UE était perçue de l'autre côté de ses frontières.

Le mot «Ukraine» signifie «terre frontalière», ce qui est tout à fait approprié aux circonstances actuelles. Le poste frontière entre l'Ukraine et la Hongrie, à la hauteur de la bourgade de Chop, est rempli de camions, de voitures et de bus qui vont dans les deux directions. Grâce aux sommes modestes allouées à l'Ukraine par l'UE pour améliorer l'infrastructure des postes frontières, les bâtiments ont été modernisés et agrandis et un nouveau système informatique a été installé. Le commandant Zhdanenko Alexandre Anatolievich, qui surveille 200 kilomètres de frontière avec l'aide de 2000 gardes, sort un chronomètre de sa poche pour mesurer le temps de passage de chaque véhicule.

"Avant, ça prenait au moins trois minutes par voiture", dit-il fièrement, pendant qu'une ravissante garde examine les passeports à l'aide d'un ordinateur. "Maintenant ça prend moins de trente secondes."

Il y a quelques mois, la Hongrie introduisait de nouvelles restrictions en matière de visas, et le nombre de mouvements «légaux» dans les deux directions a doublé



UNHCR/TAYLOR/CS/UKR/2004

obstacles au commerce et à l'exportation pourraient coûter des millions de dollars au pays.

Mais, à Chop, de nombreux Hongrois se rendent en Ukraine pour acheter des denrées alimentaires, des vêtements et d'autres biens de consommation qui sont maintenant moins chers là-bas qu'en Europe.

Et les automobilistes interrogés à la frontière s'accordent pour dire que, malgré la nouvelle législation sur l'immigration, "les choses n'ont pas vraiment changé".

C'est sans doute vrai dans un certain sens, mais le commandant Zhdanenko signale quand même que le nombre de gardes-frontières sous ses ordres a presque doublé ces derniers mois, dans le but non seulement de renforcer la sécurité de l'Ukraine mais aussi de respecter un accord conclu avec l'UE. Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, que le nombre d'immigrants clandestins appréhendés depuis le début de l'année ait, lui aussi, augmenté de 50%.

La frontière est délimitée par un grillage rouillé de plus de deux mètres de haut érigé par les Soviétiques, auquel est venue se rajouter une clôture électrifiée qui administre de légères décharges à quiconque tente de la franchir.

Toujours au cours de cette visite à l'extérieur des frontières de l'Union, des femmes en provenance de la République russe de Tchétchénie toujours en pleine tourmente, sont appréhendées en plein jour alors qu'elles tentent de pénétrer en Europe. L'année dernière, les gardes ukrainiens ont arrêté 2150 migrants alors qu'ils tentaient de franchir les frontières de l'Europe clandestinement, mais personne ne sait combien ont réussi (on estime à 500 000 le nombre de personnes, venues de toutes parts, qui, chaque année, réussissent à pénétrer illégalement dans l'Union).

Il existe peu d'infrastructures prêtes à accueillir ces femmes tchéchènes, un groupe de Pakistanais arrêtés le

même jour dans la bourgade frontalière d'Ouzhgorod ou d'autres personnes qui présentent une demande d'asile.

Une organisation locale, du nom de NEEKA, qui travaille sous l'égide du HCR, loue à la compagnie des chemins de fer un immeuble de quatre étages surnommé «Le Dortoir», qui abrite 42 immigrants clandestins et 20 demandeurs d'asile. Jusqu'en 1997, les femmes et les enfants avaient le droit de se promener dans les rues adjacentes, mais le confort à l'intérieur du «Dortoir» est vraiment minimal. Vingt-trois femmes tchéchènes vivent ensemble dans la même pièce, sous surveillance légère. Elles n'ont pas le droit de sortir, pas plus que leurs enfants. Certaines sont séparées de leurs maris depuis des mois et ne peuvent leur parler que rarement, grâce à un téléphone récemment installé.

POURQUOI S'ARRÊTER MAINTENANT?

Ayant réussi à fuir la violence qui déchire leur patrie, ces femmes tchéchènes ne comprennent pas pourquoi les gardes-frontières les maintiennent enfermées plutôt que de les aider à gagner l'Europe.

Quelques minutes à peine après l'arrivée de visiteurs, elles sont en larmes : «Nous voulons aller en Europe», dit l'une d'elles. Pourquoi est-ce qu'ils nous enferment ici au lieu de nous aider ?» Une autre montre du doigt une jeune orpheline couchée sur son lit, le regard perdu dans le vide. «Qu'est-ce qui va lui arriver, à cette petite ? Qui va s'en occuper ?» demande-t-elle.

Plus tard, lors d'un entretien, le commandant chargé de surveiller ce bout de frontière insiste sur le fait que ces femmes seront toutes refoulées vers la Tchétchénie dès que possible, c'est-à-dire, dès qu'il aura trouvé l'argent pour leur acheter un billet de retour. Il omet toutefois de mentionner que ceci va à l'encontre des législations nationale et internationale.

Autant l'UE était d'accord pour financer la construction de plusieurs nouveaux centres de détention et de réception pour les migrants et les demandeurs d'asile, autant elle a catégoriquement refusé de donner le moindre euro pour les rapatriements. Les Ukrainiens disent que la plupart du temps, ils n'ont tout simplement pas d'argent pour acheter les billets de retour. Rejetés de partout et in-

d'autres denrées fraîches. Mais ce modeste projet, financé par les Suisses, touche bientôt à sa fin.

Il y avait 63 Hindous entassés dans deux petites pièces sombres de la caserne, obligés de dormir à deux dans un étroit lit de camp, une amélioration toutefois par rapport à l'année dernière, lorsque trois personnes devaient à tour de rôle se partager un seul lit.

Pratiquement tous les détenus – à l'exception d'un groupe de Chinois stoïques qui préféraient dormir toute la journée plutôt que d'adresser la parole à quiconque – se bousculaient dans la cage d'escaliers et dans les couloirs, cherchant à attirer l'attention et demandant de l'aide pendant que les gardes détournaient nerveusement le regard. «S'il vous plaît, nous devons sortir d'ici, disaient-ils. Vous devez nous aider.»

L'isolement, le manque de communication avec l'extérieur ainsi que les rudes conditions de vie ont provoqué en 2002 et en 2003 des émeutes et des évasions à grande échelle, non seulement à Pavshino mais aussi au «Dortoir».

De tels incidents font le bonheur des chaînes de télévision, alimentant un courant de xénophobie comparable à celui qui existe dans certains pays d'Europe occidentale, à savoir, le sentiment que les étrangers sont des fauteurs de troubles qui reçoivent de surcroît une meilleure alimentation et de meilleurs soins que les autres pauvres du pays.

Ne perdant pas de vue les électeurs de sa circonscription, Lazar Vasil Ivanovych, chef de l'administration sous-régionale, déclare : «Ce qui intéresse l'Europe, c'est de maintenir ces personnes en dehors de ses frontières. Quant à nous, nous ne sommes que le dépotoir de ceux dont elle ne veut pas. Nous faisons le sale boulot de l'Europe. Il faut que l'Europe comprenne cela et nous aide.»

Dans la ville d'Ouzhgorod (qui signifie «Ville des bords du fleuve»), située à quelques kilomètres seulement des frontières slovaques et hongroises, Igor Mikhayevshyn, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, ajoute : «Vous pouvez construire autant de murs que vous voulez», dit-il, en faisant allusion au récent renforcement des contrôles et des mesures de sécurité le long des frontières proches. «Ça n'empêchera pas pour autant les gens d'essayer de gagner l'Europe. Les murs sont de bien piètres remparts contre la misère et le désespoir.»

“L'UKRAINE RISQUE DE DEVENIR LE DÉPOTOIR DES CLANDESTINS DE TOUTE L'EUROPE.”

terdits de circulation, les migrants et demandeurs d'asile finissent par croupir dans des centres de détention sordides pendant des mois.

Quelques kilomètres plus loin, à Pavshino, une ancienne caserne enfouie dans la forêt abrite près de 300 immigrants clandestins et demandeurs d'asile, tous des hommes.

Les bâtiments étaient vides depuis huit ans. Jusqu'à récemment, il n'y avait pas de chauffage, et cela dans une région où l'hiver le thermomètre affiche moins trente. Les détenus ont droit à une douche par semaine. Il n'y a pas d'argent pour acheter à manger et souvent, les gardes sont obligés de partager leurs propres rations avec les détenus. Actuellement, NEEKA distribue chaque jour des colis contenant une soupe, du pain et parfois des pommes ou

Puis il poursuit : «Mais c'est quand même bien d'avoir un riche voisin. On a besoin de cet argent. Et vous, vous avez besoin de nous. On peut travailler ensemble.»

Le long de la frontière, un monument de plus de 20 mètres de haut, érigé à la mémoire des soldats morts pendant la Seconde Guerre mondiale, jette une ombre menaçante sur les véhicules qui serpentent lentement de part et d'autre de la frontière ukrainienne. Le grillage électrifié traverse un vignoble pour continuer jusqu'à un ancien mirador.

Ces tours de guet semblent déjà appartenir à un passé lointain. Et pourtant. Une fois de plus, cette région se trouve au cœur des problèmes européens, face à de nouveaux défis. ■

PAYS-BAS

De la tolérance à L'HOSTILITÉ

Craignant que les immigrants ne menacent leur culture, les Pays-Bas, autrefois nation à longue tradition d'accueil, se préparent à expulser 26 000 demandeurs d'asile.

PAR JEFFREY FLEISHMAN

LA RUE KRUISKADE-OUEST EST UNE RÉPLIQUE miniature du monde : les bouchers turcs enfilent leurs tabliers propres le matin, les coiffeuses savamment tressées se balancent dans la brise passagère, une vapeur odorante s'échappe de cuisines chinoises avant de disparaître dans les senteurs d'épices africaines et de poisson salé.

Puis la nuit tombe. Les rideaux des boutiques sont baissés et verrouillés. Les marchands de falafel rangent leurs pains pita et les jeunes filles, la tête couverte d'un foulard, rentrent chez elles dans la lumière clignotante des néons. C'est l'heure des junkies, des voleurs à la tire, des hommes au visage inquiétant et aux dents en argent.

La nuit fait peur aux Néerlandais. Longtemps considérés comme l'une des sociétés les plus tolérantes d'Europe, ils regardent désormais les immigrants avec hostilité. C'est ainsi que le Parlement a décidé, en février, d'expulser 26 000 étrangers qui avaient demandé l'asile politique mais qui ont été déboutés. La décision, condamnée par les groupes de défense des droits de l'homme, reflète la crainte – accentuée par

les attentats du 11 mars à Madrid – que l'intégration soit un échec et que les communautés immigrantes, pauvres et frustrées, menacent la culture néerlandaise.

“Les Néerlandais sont moins tolérants qu'avant”, dit John Kanton, arrivé du Suriname il y a 40 ans, alors qu'il était encore un enfant. “Depuis les attentats de Madrid, ils se demandent ce qui leur arrive et ce que devient leur mode de vie.”

Barry Madlener, membre de Leefbaar Rotterdam, le parti politique majoritaire au Conseil municipal, n'est nullement gêné d'exprimer de tels sentiments.

“Avant, l'Europe pratiquait le «politiquement correct». Aujourd'hui, les étrangers qui viennent chez nous et refusent de vivre à l'occidentale suscitent l'angoisse et des sentiments mitigés... Nous voulons que le gouvernement déclare que notre pays ne peut pas accueillir davantage d'immigrants. Nous voulons une immigration à croissance zéro”, dit-il.

UNE EUROPE EN MINIATURE

Rotterdam est un cas d'étude dans l'immigration européenne. Un tiers des 600 000 habitants de cette ville portuaire de la rivière Rote sont des immigrants peu instruits, avec une connaissance très limitée du néerlandais. Selon une enquête réalisée par la municipalité, si la tendance se poursuit, la proportion de la population non autochtone augmentera de 58% d'ici 2017 – un changement démographique dramatique dans un pays qui, il y a un demi-siècle, comptait peu d'étrangers.

Quand il était jeune, John Kanton boxait dans ces rues bordées de maisons aux briques vieillies, sous les cris des mouettes.

Son père était venu avec sa famille pour participer à la reconstruction d'une ville dévastée par la Seconde Guerre mondiale. Les Kanton sont aujourd'hui propriétaires de cinq magasins d'articles de boxe – tous appelés Hercules – aux Pays-Bas. John, 45 ans, est un poids moyen solide, aux cheveux poivre et sel. Il parle le néerlandais, l'allemand et l'anglais. Il comprend le turc.

Il faut savoir naviguer entre les différentes syntaxes à Kruiskade-Ouest, qui est à la fois une rue et le miroir de cultures diverses.

“Il y a des Chinois, des Marocains, des Portugais”, indique John en pointant du doigt une affiche qui annonce un match de boxe. “Regardez ces boxeurs. Ils sont turcs, yougoslaves, surinamais. Tout le monde vient ici. Les loyers sont bon marché, et au cours des années, on peut voir différents groupes aller et venir.”

“Quand je suis arrivé, les immigrants étaient pour la plupart originaires d'Italie et d'Espagne. Aujourd'hui, ils viennent de partout, ce qui fait toute la différence.”

Dans les années 60 et 70, les Pays-Bas faisaient un bon accueil aux travailleurs immigrants. Les Néerlandais, fiers de respecter les droits de l'homme, avaient accepté des dizaines de milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile qui avaient fui les conflits en Iraq, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Afrique et en Afghanistan. Des milliers de demandes d'asile ont été rejetées, il est vrai, au fil des années, mais le gouvernement néerlandais n'avait pas de politique clairement définie en matière de rapatriement. En application de la nouvelle politique d'asile – contre laquelle se sont élevées les églises de la nation – 26 000 personnes se-



AP/JOUSAN VRANIC/DPA/ALD, 2004

“QUAND J'ÉTAIS ENFANT, LES DAMES ÂGÉES ME CARESSAIENT LES CHEVEUX ET ME DONNAIENT DES BONBONS

ront expulsées au cours des trois prochaines années.

“Les attentats de Madrid ont donné le feu vert aux politiques d’extradition du gouvernement néerlandais”, commente Mohammed, un Soudanais qui préfère conserver l’anonymat parce que sa demande d’asile est en cours d’examen. Militant politique, Mohammed a fui le Soudan à bord d’un bateau après avoir été menacé de mort par les forces de sécurité. Il craint que son cas, pourtant dramatique, ne lui assure pas l’asile aux Pays-Bas.

Le dilemme créé par la situation de demandeurs d’asile comme Mohammed coïncide avec la montée du chômage et de la criminalité dans les communautés d’immigrants. Les délinquants d’origine étrangère constituent en effet 55% de la population carcérale du pays. Le taux de chômage atteint 14% parmi les immigrants non occidentaux, alors qu’il est de 4% parmi les Néerlandais de souche. Dans les minorités marocaine et turque, qui sont parmi les plus nombreuses, la proportion des chômeurs est passée d’un travailleur sur onze en 2001, à un sur six en 2003.

ASILE ET RÉALITÉ

“Les Européens ne nous aiment plus”, affirme Saïd Kallah, 27 ans, dont le père a immigré à Rotterdam dans les années 70. “Ils ont peur de nous. «Les musulmans ont fait ci, les musulmans ont fait cela». Après la guerre, ils ont eu besoin de nous pour reconstruire. Ce n’est plus le cas aujourd’hui... Je ne me suis jamais senti Néerlandais parce qu’ils ne m’ont jamais permis de me sentir Néerlandais”, confie ce commerçant marocain de Kruiskade-Ouest.

L’inquiétude engendrée par la présence d’immigrants, qui représentent 4,4% de la population, a été exprimée par la voix de Pim Fortuyn, un populiste dont les slogans «Normes et valeurs» et «La Hollande est pleine» ont trouvé écho parmi les électeurs néerlandais. Pim Fortuyn a été assassiné avant les élections de 2002, mais sa philosophie fait encore des adeptes notamment au sein du *Leefbaar Rotterdam* qui, l’an dernier, a appuyé au Conseil municipal un projet de loi imposant aux nouveaux immigrants de gagner au moins 20% de plus que le salaire minimum pour obtenir un permis de séjour.

“Nous devons être sélectifs, déclare Barry Madlener, dont l’amie est Croate. Notre parti est le seul à le dire aujourd’hui. Une musulmane voilée ne parle pas à un homme blanc. Les immigrants de la troisième génération restent entre eux. Ils ont leurs mosquées, leurs écoles, leurs boucheries, et que sais-je encore. Ils ne s’intègrent pas dans la société occidentale. Ils ne croient pas en elle, mais ils viennent quand même.”

Sadik Harchaoui, directeur de Forum, l’Institut pour le développement multiculturel, souligne que les jeunes immigrants instruits ressentent une frustration croissante à l’idée de ne pas pouvoir faire partie intégrante de la société néerlandaise. Ce qui est plus troublant encore, dit-il, c’est la manière dont les sentiments anti-im-

migrants ont été aiguisés non seulement dans le camp de l’extrême droite mais aussi dans les partis de gauche, alors que les Européens en général tentent de résister à l’évolution rapide des tendances démographiques.

RADICALISATION

“Le mélange est explosif, indique Sadik Harchaoui. Les immigrants des deuxième et troisième générations s’intégraient peu à peu, mais ce n’est plus le cas. Les enfants reviennent à leurs origines ethniques. Il y a un risque de radicalisation des jeunes. Ils vont se révolter.”

Koshen Dini a commandé un kebab et s’est assis au soleil dans Kruiskade-Ouest. Les filles sont coquettes, et les garçons, une casquette visière sur la nuque, plastronnent dans des jeans baggy, perchés sur des motos, se faufilant entre les voitures. Koshen, un homme costaud et chaleureux, prend une bouchée de son kebab et commence à raconter les pérégrinations de sa famille.

“Mon père est né en Ethiopie. Je suis né en Somalie. Mon fils est né aux Pays-Bas et, qui sait, peut-être son fils naîtra-t-il en Angleterre. Il est très difficile de trouver du travail ici. J’étais employé dans une fabrique de fromage. Maintenant, je suis dans une boutique de vêtements d’occasion.” Il s’essuie la bouche et boit une gorgée de soda.

“Les gens en Europe pensent que les musulmans sont leurs ennemis, dit Koshen. Avant, les immigrants étaient invisibles. Maintenant, nous sommes visibles, et les Néerlandais nous disent : «Nous voulons vous aider, mais nous sommes surpeuplés, et cela revient très cher à nos contribuables.»”

Koshen a fini son kebab. Tandis qu’il retourne travailler, des ombres surgissent dans la pénombre. C’est l’heure des premières patrouilles de police. Saïd Kallah a pris place dans sa boutique Mars Télécom, où il vend à ceux qui ont la nostalgie du pays quelques minutes de téléphone pour des contrées lointaines.

“Cette rue a toujours été internationale”, dit cet homme mince en gilet bleu avec une chaîne en or autour du cou. “Avant, il y avait les Bosniaques et les Algériens. Il y a quatre ou cinq mois, j’ai commencé à voir des Polonais et des Hongrois.”

Un Africain entre précipitamment pour appeler chez lui. Une Moldave demande une ligne. Saïd l’inscrit dans son ordinateur.

“Quand j’étais enfant, les dames âgées me caressaient les cheveux et me donnaient des bonbons. Aujourd’hui, quand elles me voient, elles s’agrippent à leur sac à main.”

Saïd raconte comment son père a travaillé dans les mines de charbon en Allemagne avant d’emmener sa famille vers le nord, aux Pays-Bas.

“Mon père a tout compris. Il a vu que les Néerlandais ne voulaient pas de nous. Il est rentré au Maroc.” ■

JEFFREY FLEISHMAN est journaliste au Los Angeles Times, où cet article a été initialement publié.



AP/PETER DEJONG/DP/NLD/1999

Retour au cœur



A black and white photograph of a dense forest. In the foreground and middle ground, a large group of people, including men, women, and children, are sitting on the ground. They are looking towards the camera with various expressions. The background is filled with tall trees and thick foliage, creating a sense of being deep in a forest. The overall tone is somber and documentary.

des ténèbres

Dix ans après avoir vécu une tragédie humaine sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, le Rwanda fait des efforts remarquables pour se remettre sur pied.

Exil et désespoir :
ces Rwandais ont
cherché refuge
dans les forêts du
bassin du fleuve
Congo.

L'APPEL TÉLÉPHONIQUE A DURÉ moins de deux minutes, mais ses répercussions ont bouleversé le visage de l'Afrique et la donne politique internationale.

Ce soir-là, Alessandro Bolzoni, spécialiste italien de l'action humanitaire qui a rejoint depuis peu le HCR, dîne tranquillement avec huit collègues lorsque la sonnerie du téléphone retentit, un peu avant 9 heures du soir.

Le maître de maison décroche le combiné, le colle à son oreille et blêmit. "L'avion du Président s'est écrasé ?" répète-t-il d'une voix incrédule. C'est bien ce que vient de lui annoncer au bout du fil l'épouse du chef des services de sécurité de l'aéroport international de Kigali. Comme tous les autres convives, Alessandro Bolzoni comprend immédiatement la portée de cette nouvelle. "Nous allons tout droit à la catastrophe", résume-t-il.

C'est ainsi que, ce 6 avril 1994, il est parmi les premiers étrangers à apprendre que l'avion qui transportait le Président rwandais Juvénal Habyarimana et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, a été abattu par des tirs de missile. Cet attentat déclenchera un génocide qui allait durer 100 jours et faire quelque 800 000 victimes dans la minuscule république d'Afrique centrale.

A l'époque, le HCR est déjà confronté à une autre crise régionale dans ce creuset ethnique en pleine ébullition qu'est la région des Grands Lacs : il vient en aide à une partie des 700 000 Burundais d'ethnie hutue qui se sont réfugiés au Rwanda ou dans d'autres pays voisins après l'assassinat du Président du Burundi en octobre 1993.

Mais le maelström rwandais emporte tout sur son passage. Depuis des semaines, Kigali bruissait de rumeurs annonçant la formation de mystérieux escadrons de la mort. Dans les quelques heures qui suivent l'attentat contre l'avion présidentiel des balles traçantes éclairent le ciel de la capitale et les tueurs sont à l'œuvre. A l'appel des dirigeants hutus extrémistes, la chasse aux Tutsis – l'ethnie minoritaire – et aux Hutus modérés commence.

Sur ordre de New York, Alessandro Bolzoni et ses collègues sont évacués en toute hâte. On signale des combats entre les forces régulières et une armée en marche de Tutsis exilés, des massacres à grande échelle, un embrasement généralisé. L'exode des populations civiles prend des proportions quasi bibliques. Il durera trois semaines, sans qu'on puisse vraiment en cerner les contours.

LE DÉBUT DE L'EXODE

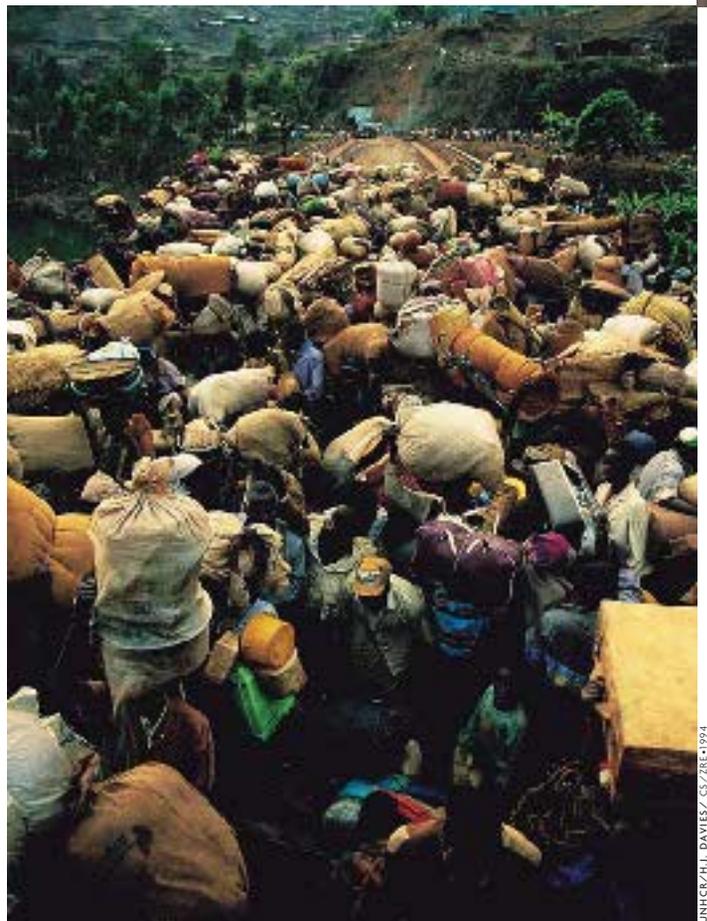
Depuis que la crise a éclaté, Maureen Connelly, chargée des opérations du HCR dans le nord de la Tanzanie voisine, se rend chaque jour à la frontière, pensant

à trouver des réfugiés. "Mais il n'y avait personne, se souvient-elle. Rien qu'un silence angoissant. Avaient-ils eux aussi été engloutis par le génocide ?"

Le 28 avril 1994, elle va, comme d'habitude, au poste-frontière de Rusumo Bridge. Et là, quel choc ! "En levant les yeux vers les collines côté rwandais, j'ai vu une foule immense, une véritable marée humaine se dirigeant vers nous."

En l'espace de 24 heures, plus de 200 000 Rwandais ont franchi la frontière à ce seul point de passage. Ainsi a débuté ce qui allait devenir l'afflux de réfugiés le plus massif et le plus soudain des temps modernes. Trois mois plus tard, le mouvement d'exode bascule de la Tanzanie à l'est, vers le Zaïre,

Frontière entre le Congo et le Rwanda : 1994, l'exode. Dix ans après, le retour.



UNHCR/H.J. DAVIES / CS-ZRE/1994

à l'ouest. De Genève, le HCR demande à Filippo Grandi, alors en tournée d'inspection dans la région, de faire route immédiatement pour Goma, au Zaïre, en prévision d'un afflux de réfugiés sans précédent.

UN FLEUVE HUMAIN

Du petit avion qui l'emmène à destination, Filippo Grandi constate la confusion et le chaos régnant à la frontière zaïro-rwandaise. "La foule s'étendait à perte de vue, telle une gigantesque marée humaine. Elle a déferlé inexorablement pendant quatre jours. Une masse compacte d'un million d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, poussée et encadrée par des soldats de l'armée rwandaise en déroute et des membres des triste-



UNHCR/B. HEGEV/07/RWA-A-2004

ment célèbres milices *interahamwe*.”

A Genève, Sadako Ogata, alors Haut Commissaire du HCR, se souvient : “personne ne s’attendait à un tel raz-de-marée. Imaginez un fleuve humain de 25 kilomètres de long ! Nous étions désarmés. Je me suis tout de suite dit que les prochains mois allaient être très rudes.”

En effet, la crise qui a déchiré la région des

Grands Lacs dans les années 90 et jusqu’au début du nouveau millénaire a bouleversé la donne politique et militaire en Afrique centrale. Elle a donné lieu à une tragédie humanitaire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

Un nouveau gouvernement dominé par les Tutsis a pris le pouvoir au Rwanda. Après s’être débarrassé du dictateur Mobutu Sese Seko, le Zaïre s’est rebaptisé République démocratique du Congo et est devenu un terrain d’affrontements pour les puissances régionales qui se disputent le contrôle de ses richesses et de ses frontières (à telle enseigne qu’on parlera plus tard de « première guerre mondiale » de l’Afrique). La guerre interethnique continue sans relâche au Burundi. Les vieilles rancœurs entre « zones d’influence » francophones et anglophones refont surface. De nouvelles alliances régionales et internationales sont nouées.

Pendant des années, le mot tabou de « génocide » – que la communauté internationale se refusait à prononcer – a traîné son odeur de mort dans les allées du pouvoir à New York, Washington et Paris.

Sur le plan strictement humanitaire, la crise a donné lieu à une tragédie sans précédent depuis la mise en place du régime de protection des réfugiés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

DIFFICULTÉS ET DILEMMES

Les organisations humanitaires se trouvent confrontées à des problèmes logistiques colossaux – et à des dilemmes moraux non moindres. Des camps gigantesques, dont certains abritent des centaines de milliers de personnes, surgissent des terres rouges des plaines tanzaniennes et de l’ingrat sol basaltique de Goma. Le Zaïre a reçu des aides d’un montant d’au moins deux milliards de dollars dans les deux premières semaines de la crise, et pourtant 50 000 personnes sont mortes de choléra. Il s’est assez vite avéré que des dirigeants et des sbires de l’ancien régime ont pris le contrôle des camps, de leurs habitants et d’une grande partie de l’aide destinée aux réfugiés.

Qui plus est, beaucoup de camps sont à portée de

tir de la névralgique frontière rwandaise, de sorte que les milices peuvent recruter des volontaires et lancer des raids transfrontaliers, une situation qui contribuera au déclenchement des hostilités militaires à grande échelle deux ans plus tard.

Malgré la présence de centaines d’organisations humanitaires, il faut de toute évidence une force militaire logistique, qui sera finalement fournie par les États-Unis, la France et d’autres pays, pour répondre à des besoins humanitaires d’une telle ampleur.

En 1996, des rebelles soutenus depuis Kigali par un pouvoir tutsi exaspéré par la persistance de l’insécurité et la multiplication des raids, détruisent les camps de l’est du Zaïre. Les réfugiés sont jetés sur les routes et s’évanouissent dans la nature ; les médias internationaux parlent alors d’un million de disparus. En novembre, quelque 600 000 Rwandais regagnent leur pays, et l’on assiste à des scènes de chaos aussi terribles que celles de l’exode. Mais pendant ce temps – contrairement aux affirmations de certains gouvernements selon lesquelles presque tout le monde avait pris le chemin du retour – plusieurs centaines de milliers de leurs compatriotes prennent la fuite, s’enfoncent toujours plus profondément dans la forêt ou essaient de rallier la ville clé de Kisangani.

Commence alors dans toute l’Afrique centrale une sinistre partie de cache-cache entre réfugiés en fuite, miliciens *interahamwe*, soldats d’un Zaïre alors en pleine déliquescence, rebelles assoiffés de vengeance et humanitaires résolus à sauver des vies. C’est un véritable carnage. Et quand les équipes du HCR trouvent des survivants, les tueurs ne sont jamais bien loin, prêts à frapper de nouveau.

Les environs de Kisangani ne sont plus qu’un gigantesque charnier. Face à l’extrême gravité de la situation, Filippo Grandi prend les mesures qui s’imposent : “Pour la première fois en dix ans, j’ai appelé le Haut Commissaire directement à Genève. Je lui ai dit que les camps étaient vidés par la force et que je ne savais quoi faire. Dénoncer publiquement les tueries ? C’était l’expulsion à coup sûr. Se retirer ? C’était condamner encore plus de malheureux à une mort certaine.”

“J’ai maintes fois voulu retirer nos équipes, confie aujourd’hui Sadako Ogata, mais nous représentions le dernier espoir pour les réfugiés. Nous sommes restés.”

En tout, 260 000 civils sont retrouvés et évacués de la forêt. Environ 62 000 seront rapatriés dans le cadre du plus grand pont aérien humanitaire de toute l’histoire de l’Afrique.

Autour de Kisangani comme au Zaïre et en Tanzanie pendant toute la crise, le HCR a été confronté au dilemme de son devoir de protection. Dans quelles circonstances, en effet, pouvait-on rapatrier les réfugiés ? L’un des principes fondamentaux du retour est qu’il doit toujours être volontaire. Mais compte tenu du climat d’apocalypse et de folie meurtrière qui régnait dans la région des Grands Lacs, les réfugiés n’avaient guère

“EN LEVANT LES YEUX VERS LES COLLINES CÔTÉ RWANDAIS, J’AI VU UNE MARÉE HUMAINE SE DIRIGEANT VERS NOUS.” AINSI A DÉBUTÉ L’AFFLUX DE RÉFUGIÉS LE PLUS MASSIF DES TEMPS MODERNES.



UNICEF/HO27-0165/REMOYNE

L'insoutenable visage de l'exil.

Retour à la normale :
Centre ville de Kigali.

Un survivant se souvient...

d'autre choix qu'une mort quasi-certaine au fin fond de la forêt, le rapatriement à la pointe du fusil, ou le retour organisé avec l'assistance du HCR, malgré les incertitudes de l'avenir.

PAS DE RÉPONSE TOUTE FAITE

Sadako Ogata assume ses décisions sur ce qui reste peut-être la question la plus controversée de cette période : l'aide alimentaire fournie aux réfugiés, mais aussi aux miliciens qui contrôlent les camps. Le HCR, organisme apolitique et strictement humanitaire, n'a ni troupes ni agents de sécurité, argumente-t-elle. La sécurité des camps de réfugiés incombe aux pays d'accueil.

Lorsque le Zaïre n'a pas pu ou pas voulu l'assurer, elle a sollicité l'assistance d'une cinquantaine de pays, par l'intermédiaire du Secrétaire général de l'ONU (Boutros Boutros-Ghali à l'époque). Tous ont refusé, un détail délibérément omis par certains journalistes désireux avant tout de régler leurs propres comptes en accusant le HCR d'être à l'origine de cet embrouillamini politique.

"Nous étions évidemment conscients de la gravité des problèmes de sécurité, explique Madame Ogata. Mais avais-je le droit de dire : nous partons, et débrouillez-vous avec les femmes et les enfants, un million de personnes en tout ? Bien sûr que non. Nous accomplissons notre mission. Les défaillances doivent être cherchées ailleurs."

Le HCR suggère également que les camps soient réimplantés à bonne distance des zones frontalières dangereuses. Là encore, il ne rencontre qu'indifférence de la part de la communauté internationale.

Sadako Ogata reconnaît volontiers que le HCR a dû « transiger » sur la question des retours volontaires, notamment de Tanzanie. "Nous avons rapatrié des réfugiés innocents, mais aussi des tueurs, dit-elle. La situation était particulièrement confuse. Les Tanzaniens étaient déterminés à renvoyer les Rwandais chez eux, mais leurs interlocuteurs dans les camps étaient réticents." Le HCR a soutenu à contrecœur la position des autorités tanzaniennes, "mais je crois que nous avons failli à notre tâche. Nous n'avons pas d'excuse. Nous aurions dû défendre plus fermement notre mission de protection des réfugiés".

personnes sont mortes, et les humanitaires n'ont pas été épargnés. Le HCR a perdu 36 des siens, assassinés, morts ou portés disparus en mission. Mais les humanitaires ont également contribué à sauver la vie d'innombrables personnes même si, comme le dit Filippo Grandi, "cette épreuve a été pour nous la perte de notre innocence".

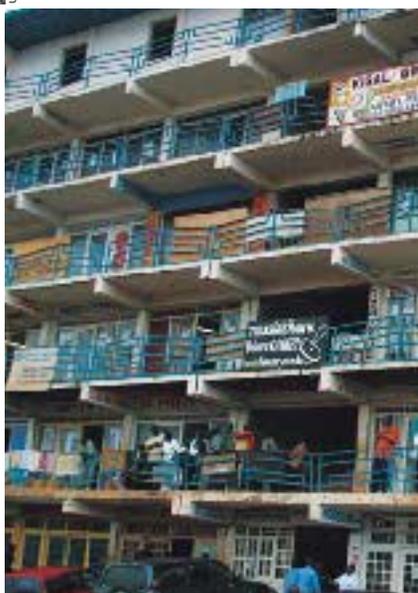
Plus de 2,5 millions d'individus ont fui le Rwanda après les événements de 1994. Début 2004, quelque 3,2 millions de Rwandais sont rentrés chez eux, le plus souvent avec l'aide du HCR. Des rescapés du génocide, bien entendu, mais aussi des réfugiés victimes des crises antérieures.

RETOUR À LA NORMALE

Aujourd'hui, il reste peu de traces des camps de réfugiés et des lieux de massacre. Des prairies verdoyantes ont poussé sur les roches volcaniques de Kibumba, au nord de Goma, là où des centaines de milliers de réfugiés ont campé pendant deux ans, là où tant de corps enveloppés dans des linceuls de bambou ou d'étoffe ont été ramassés chaque jour le long des routes.

Au camp de Mugunga, des milliers de déplacés, victimes de l'éruption du mont Nyiragongo en janvier 2002, ont remplacé les réfugiés, mais leurs huttes, de vagues assemblages de bâches de plastique, de branchages et de parpaings, rappellent étrangement celles de leurs infortunés prédécesseurs.

Un dispositif d'alerte surveillance désormais les fissures du sol volcanique. On se souvient que les émanations de gaz toxiques du lac Kivu tout proche ont fait des victimes parmi les réfugiés. Des petits drapeaux jaunes,



orange ou rouges préviennent la population des risques d'éruption volcanique.

Goma, d'abord lieu de villégiature huppé pour tous les privilégiés de la région, puis quartier général d'une opération humanitaire de plusieurs milliards de dollars, est aujourd'hui en partie ensevelie sous les coulées de lave. Des immeubles de deux étages sont à moitié enterrés et des carcasses de voiture sont emprisonnées à jamais dans la lave durcie.

Après l'afflux de centaines de milliers de civils traumatisés, après les piles de machettes, de gourdins et de fusils souillés de sang, les postes-frontières de la région vivent aujourd'hui au rythme plus nonchalant d'un paisible commerce transfrontalier.

Au lendemain du génocide, le Rwanda, autrefois le pays

le plus densément peuplé d'Afrique, était devenu synonyme de peur, de fosses communes, de champs abandonnés, de villes et villages désertés.

Mais la vie reprend le dessus malgré tout. De luxuriantes plantations de thé et de café se déploient sous le soleil tropical, les cultures poussent dru et les villages bourdonnent d'activité. Kigali connaît un

chez eux dans de bonnes conditions de sécurité – n'allait pas de soi à l'époque dans un pays encore traumatisé par le génocide et en proie à de sanglants règlements de compte interethniques. Les humanitaires chargés de cette tâche prenaient de grands risques et avaient des relations plutôt houleuses avec un gouvernement mécontent des aides selon lui disproportionnées accordées aux génocidaires au détriment des innocentes victimes tutsies.

Le HCR a injecté en tout près de 200 millions de dollars dans divers projets, notamment la construction de 100 000 logements, la remise en état des réseaux d'adduction d'eau et des écoles, la formation de la nouvelle magistrature et la promotion de l'activité micro-économique.

L'agence est maintenant revenue à son rôle plus classique en venant en aide aux près de 40 000 réfugiés (essentiellement congolais, mais aussi burundais) que compte le Rwanda.

Et pour refermer la dernière page du génocide et de ses séquelles, elle aide les 60 000 à 80 000 Rwandais encore réfugiés dans les pays voisins à rentrer enfin chez eux (voir article page 30).

L'AVENIR DU RWANDA

Au début de 1994, le Rwanda était déjà l'un des pays les plus pauvres de la planète mais aussi l'un des plus densément peuplés. Cette année-là, près de la moitié de ses 6,5 millions d'habitants ont été tués ou contraints de s'exiler. Les trois quarts de ceux qui sont restés ont été chassés de chez eux. Les infrastructures ont été en grande partie détruites. Hormis peut-être la Somalie, aucun Etat n'a été aussi proche d'un tel degré de décomposition.

Dix ans après, les problèmes sont certes encore immenses, mais le pays fait des efforts remarquables pour

modeste essor immobilier, notamment par la construction du luxueux hôtel de la chaîne Intercontinental. Un autre établissement, le Mille Collines, qui a servi d'abri à certains adversaires du régime quand les massacres battaient leur plein, a été rénové; comme aux beaux jours, on s'y retrouve le dimanche au bord de la piscine pour prendre un verre.

LE RÔLE DU HCR

L'agence pour les réfugiés a contribué dans la mesure de ses moyens à retisser la trame déchirée de la société rwandaise. En 1994, conformément à son mandat, elle a aidé les Rwandais qui fuyaient le pays, mais lorsque

le flux s'est inversé deux ans plus tard il a recentré son action sur la réintégration de plus de trois millions de personnes dans une société profondément meurtrie.

Sa priorité – s'assurer que les réfugiés retournent

surmonter un passé marqué par la pire forme de violence qui soit : le génocide.

L'origine ethnique n'est plus mentionnée sur les cartes d'identité et les documents officiels, et l'incita-



UNHCR/B. HEGER/DP/RWA-A-2004



UNHCR/B. HEGER/DP/RWA-A-2004

tion à la haine raciale dans les manuels scolaires et les émissions de radio et de télévision est désormais passible d'une peine d'emprisonnement. Les Rwandais sont foncièrement disciplinés et les interlocuteurs rencontrés lors d'une récente visite dans le pays ont presque tous répété le slogan officiel : "L'ethnicité n'existe pas ici. Nous sommes tous Rwandais." Comme l'a dit Kalunga Lutato, le délégué du HCR : "Où qu'on aille, on entend le même refrain."

Le parlementaire Cheikh Abdoul Karim Harerimana, président de la Commission conjointe pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés rwandais, nuance : "Nous ne voulons pas oublier le génocide. S'il s'efface de notre mémoire, il risque de se répéter." Et la députée Odette Nyiramirimo d'ajouter : "Le pardon est une chose difficile. Nous n'avons pas encore résolu notre problème. Je suis intimement convaincue qu'il ne se reproduira pas à l'échelle du pays. Mais on signale des incidents. Et il y a encore des tueries."

Cheikh Abdoul se base sur un autre critère empirique pour déterminer les progrès réels. "Nous avons

mières personnes à avoir été informée de la chute de l'avion présidentiel qui allait déclencher le génocide, sentent encore "coupable, très coupable" d'avoir quitté Kigali au moment où le Rwanda avait le plus besoin d'aide. "Les premiers jours, les humanitaires ne pouvaient absolument rien faire. Nous avons obéi aux ordres. Mais ça faisait vraiment mal."

S'exprimant récemment à l'occasion du lancement du plan d'action pour la prévention des génocides, le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré : "Nous ne devons jamais oublier que nous avons échoué collectivement à protéger les plus de 800 000 hommes, femmes et enfants sans défense qui ont péri au Rwanda." Mais, lors d'un précédent entretien, quand on lui a demandé ce que ferait la communauté internationale si elle était confrontée à une situation similaire, il a répondu : "Je ne sais pas. Je ne sais vraiment pas. Je ne suis pas certain que la réaction serait différente."

L'ancien président américain Bill Clinton a fait son mea-culpa. "Nous n'avons pas réagi assez vite quand les massacres ont commencé. Nous n'aurions jamais

DIX ANS APRÈS, LE RWANDA FAIT DES EFFORTS REMARQUABLES POUR SURMONTER UN PASSÉ MARQUÉ PAR LA PIRE FORME DE VIOLENCE QUI SOIT : LE GÉNOCIDE.

réussi à rapatrier 95 % de nos compatriotes, a-t-il récemment déclaré. Mais le taux de réintégration effective de ces personnes n'atteint pas 40 %."

Quelque 200 000 familles attendent toujours un logement, une nette avancée par rapport aux 500 000 sans-logis de 1996. Les hôpitaux et dispensaires sont en nombre insuffisant. Beaucoup de jeunes rapatriés ne parlent pas la langue nationale, le kinyarwanda. Au moins 100 000 orphelins de guerre se sont retrouvés « soutiens de famille », parfois dès l'âge de 10 ou 12 ans, et doivent s'occuper de frères et de sœurs encore plus jeunes qu'eux.

Avant les événements, chaque ménage disposait d'au moins deux hectares de terres cultivables. Mais le Rwanda compte aujourd'hui plus de huit millions d'habitants et cette superficie a été réduite de moitié, alors que 90 % des Rwandais vivent de l'agriculture.

"Quand les premiers rapatriés sont arrivés, tous les Rwandais étaient prêts à partager leur maison et leurs terres", explique l'ancienne Secrétaire d'Etat Odette Nyiramirimo. "Ils comprenaient, car ils avaient tous été plus ou moins réfugiés. Puis le climat a changé et ils ont commencé à se dire « Je ne donne rien. Pourquoi est-ce que je devrais céder un de mes champs ? »"

Mais Cheikh Abdoul Karim Harerimana aime à citer le proverbe rwandais qui lui donne de bonnes raisons d'espérer : « La peau d'un seul lièvre peut suffire à cinq personnes. »

DES CICATRICES INDÉLÉBILES

Le génocide et ses retombées marqueront à jamais les victimes, les hauts responsables gouvernementaux et les humanitaires.

Alessandro Bolzoni du HCR, l'une des toutes pre-

mières personnes à avoir été informée de la chute de l'avion présidentiel qui allait déclencher le génocide, sentent encore "coupable, très coupable" d'avoir quitté Kigali au moment où le Rwanda avait le plus besoin d'aide. "Les premiers jours, les humanitaires ne pouvaient absolument rien faire. Nous avons obéi aux ordres. Mais ça faisait vraiment mal."

S'exprimant récemment à l'occasion du lancement du plan d'action pour la prévention des génocides, le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré : "Nous ne devons jamais oublier que nous avons échoué collectivement à protéger les plus de 800 000 hommes, femmes et enfants sans défense qui ont péri au Rwanda." Mais, lors d'un précédent entretien, quand on lui a demandé ce que ferait la communauté internationale si elle était confrontée à une situation similaire, il a répondu : "Je ne sais pas. Je ne sais vraiment pas. Je ne suis pas certain que la réaction serait différente."

L'ancien président américain Bill Clinton a fait son mea-culpa. "Nous n'avons pas réagi assez vite quand les massacres ont commencé. Nous n'aurions jamais dû laisser les camps de réfugiés devenir des repaires de tueurs. Et nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur vrai nom : génocide."

Filippo Grandi avoue qu'il revoit souvent dans ses cauchemars les innombrables linceuls empilés dans les rues de Goma. "Chaque fois que je vois une masse un peu informe, je pense à ces cadavres", dit-il. "Je ne me suis jamais sentie aussi seule que quand j'essayais de gérer cette opération" reconnaît pour sa part Sadako Ogata.

Kilian Kleinschmidt, qui coordonne les opérations du HCR sur le terrain, s'indigne des accusations de légèreté politique lancées contre les organisations humanitaires et rétorque : "Je ne vois toujours pas comment nous aurions pu agir autrement en tant qu'humanitaires, en tant qu'êtres humains."

Emmanuel Murangira, un Tutsi, a perdu 50 membres de sa famille, dont sa femme et ses cinq enfants, dans l'un des massacres de 1994. Grièvement blessé à la tête, il est resté de longues heures immobile sous une pile de cadavres, ce qui lui a permis d'avoir la vie sauve.

Il symbolise à lui seul les peurs tenaces et les espoirs timides du Rwanda d'aujourd'hui.

Il s'est remarié après « les événements ». Hélas, son dernier-né est mort il y a quelques mois, victime croit-il de quelque acte de sorcellerie de la part de ses ennemis. Il n'aura donc pas d'autres enfants car il a trop peur de les perdre. "C'est terminé", jure-t-il.

Mais en dépit de quelques hésitations et malgré les épreuves qu'il a traversées, il laisse pointer un optimisme prudent quant aux chances de réconciliation progressive de la société rwandaise, des Tutsis et des Hutus. "Avant le génocide, nous vivions ensemble et après le génocide, nous vivons encore ensemble", conclut-il. ■



Exorciser les démons

Choléra, mort et désolation... et puis, comme par miracle, des rires d'enfants.

PAR RAY WILKINSON

AU BORD DU TERRAIN D'AVIATION, la fosse commune où des soldats français aidés de scouts africains ont déversé tant de cadavres est aujourd'hui une luxuriante bananeraie. Est-ce simplement mon imagination ou une illusion d'optique qui font qu'ici les feuilles vertes semblent encore plus vertes, la terre rouge encore plus rouge que partout ailleurs ?

Plus tard, alors que nous roulons sur la route défoncée, dans la splendeur des majestueux volcans et des forêts équatoriales qui abritent les dernières colonies de grands gorilles, des scènes de cruauté et des visions de mort se bousculent dans ma mémoire.

Je revois la silhouette élancée de la blonde Deborah, jeune volontaire néerlandaise qui accomplit un travail ingrat entre tous – essayer d'inhumer des tas de cadavres de plus en plus hauts de réfugiés rwandais. Les corps sont empilés comme des bûches sous un soleil

de plomb, tandis qu'une pelleteuse racle sans grand résultat la roche volcanique.

Un homme charge des corps sans vie sur un camion. Un « mort » émerge soudain de la pile de cadavres et essaie de se lever. Mais il est si faible qu'il perd l'équilibre, tombe du véhicule, se fracasse le crâne et trépane pour de bon. Pris d'un fou rire démentiel, l'homme détale à toutes jambes.

Au camp de Kikumba, où des centaines de milliers de personnes vivent perchées sur les bords accidentés des champs de lave, des morts enveloppés dans des lindeuls d'étoffe ou de bambou ont été déposés sur le bas-côté de la route. Un autocar, don du gouvernement japonais, roule dessus par inadvertance. Les os craquent et éclatent avec un bruit sec comme des brindilles dans un feu de camp. Je ne supporterai plus jamais ce crépitement, aussi innocent soit-il.

Un homme sans âge pousse lentement son vélo vers moi, tombe à genoux sans un mot et meurt, les mains toujours agrippées à son guidon. Hébété, je le dépose

La vie dans les camps : une rude épreuve.



UNHCR / B. HEGGER / DP / RWA / 2004

Les derniers arrivants du camp de Mugunga, victimes d'une éruption volcanique il y a deux ans. La région demeure à haut risque.

doucement au bord de la route.

Une jeune mère au visage miraculeusement frais, jolie et même belle au milieu de tant de laideur, allaite son nouveau-né. Une autre femme, aux seins desséchés lui demande d'allaiter le sien. Elle refuse. Je n'ai pas assez de lait pour deux, dit-elle.

Il faut s'échapper de cette folie toutes les quelques heures pour ne pas sombrer complètement. Sur la route qui me ramène à Goma, quartier général d'une opération qui essaie de sauver des centaines de milliers de vies, un camion fou fonce sur le groupe d'humanitaires qui vient de s'arrêter sur le lieu d'un accident. Il fauche deux personnes juste à côté de moi.

Il finit sa course dans un champ en semant derrière lui un chapelet de cadavres. Encore un chargement de morts. Ce soir, j'aurai besoin d'un bon verre pour exorciser ces visions d'horreur.

Goma est un cirque médiatique. Les porte-parole des organisations humanitaires font un point de presse à l'hôtel des Grands Lacs tous les matins. Nous sommes de plus en plus nombreux chaque jour – deux, puis dix, puis vingt – et nous évoquons irrésistiblement des bonimenteurs de foire vantant le dernier spectacle macabre. Chacun prend la parole tour à tour. Certains se livrent sans scrupules à la surenchère et gonflent les chiffres dans l'espoir de faire la une des quotidiens le lendemain ou d'obtenir les interviews et la couverture journalistique qui attireront les dollars des donateurs.

En fin d'après-midi, les équipes de télévision s'installent sur une petite butte qui domine la route principale. Je passe d'une caméra à l'autre et le journaliste qui m'interviewe sursaute de temps à autre en désignant du doigt quelque chose derrière moi : un énième réfugié vient de mourir sur la route.

Bien que l'enceinte de l'aéroport soit interdite aux réfugiés, une femme me met de force une petite fille dans

les bras à travers les barbelés. Panique. Que faire ? La mère a disparu et me voilà, en un rien de temps, promu père adoptif. J'emène la fillette à l'hôpital militaire français tout proche. "Mais où va-t-on si tout le monde se met à balancer ses gamins par-dessus les barbelés ?", me lance une infirmière d'un ton aigre. "S'il vous plaît, juste cette fois." L'enfant est hospitalisée. Elle mourra dans la nuit.



UNHCR / B. HEGGER / DP / RWA / 2004

REMORDS ET CULPABILITÉ

Si l'on a encore le temps ou la force de réfléchir, on hésite le plus souvent entre remords, culpabilité et colère. Après tout, les camps ne sont que les retombées du génocide. Certains de ceux que nous nourrissons sont des meurtriers,

des sympathisants ou des proches des tueurs. En quoi leurs souffrances – le choléra a fait au moins 50 000 morts en l'espace de quelques semaines – peuvent-elles se comparer à celles des innocentes victimes qu'on massacre encore à coups de gourdins et de machettes au Rwanda ?

Fusil ou mitraillette en bandoulière, des soldats de l'armée défaite flânent sur la route. Lorsqu'ils croisent des humanitaires, ils ricanent ou leur lancent des regards lourds de menace. Des bandes de jeunes en vêtements chics, lunettes de soleil à verre miroir sur le nez et liasses de billets à la main, se tiennent à l'entrée des camps, prêts à tout pour entretenir le carnage. On retrouve ici la version africaine des tontons macoutes haïtiens de sinistre mémoire – en plus sanguinaire encore...

Mais il y a aussi des innocents dans ces camps. Nous pouvons sûrement les aider et ainsi accomplir notre mission. De leur côté, les autorités locales et la communauté internationale, qui injecte ici des milliards de dollars d'aide humanitaire, doivent faire leur travail.

Pourquoi donc refusent-elles d'envoyer dans les camps qu'elles savent fort bien remplis d'armes, les seules personnes – des militaires – capables de gérer de telles situations et faire un tri entre les tueurs et les réfugiés ? Et pourquoi donc trouvent-elles parfaitement normal que des humanitaires sans armes y mettent leur vie en danger ? Le triste chapitre de l'inertie de la communauté internationale face à la tragédie rwandaise continue.

Certains médias se laissent intoxiquer par l'habile campagne de communication concoctée dans de lointaines capitales, qui réussit, par un raisonnement défiant toute logique, à rendre les humanitaires responsables du bourbier politique et militaire dans lequel les

UNE FEMME ME MET DE FORCE UNE PETITE FILLE DANS LES BRAS À TRAVERS LES BARBELÉS ET JE L'EMMÈNE À L'HÔPITAL MILITAIRE FRANÇAIS TOUT PROCHE. "MAIS OÙ VA-T-ON SI TOUT LE MONDE SE MET À BALANCER SES GAMINS PAR-DESSUS LES BARBELÉS?", ME LANCE UNE INFIRMIÈRE.

diplomates refusent de s'engager. Où sont les politiques quand on a besoin d'eux ?

Plus tard, dans les profondeurs de la forêt tropicale, des journalistes comme Jane de la BBC et d'autres, poseront leur stylo et leur appareil photo et retrousseront leurs manches pour porter secours aux réfugiés. Ils feront alors savoir qu'il y a certaines choses que les humanitaires ne peuvent officiellement révéler à propos des massacres. L'honneur est sauf.

UN PARFUM DE CENDRE

Revoyant les camps dix ans plus tard, j'ai le plus grand mal à y retrouver les images du passé. Kibumba est déserté, vaste plaine qui s'étend jusqu'au pied de la montagne et où ne subsistent que quelques vestiges des murs que les réfugiés avaient construits autour de leurs masurettes de bâches en plastique et de branchages.

Comment tant de malédiction et de mort ont-elles pu s'abattre ici il y a seulement quelques années ? Et qu'est devenue la jolie jeune femme qui allaitait son nouveau-né quand je l'ai croisée pour la dernière fois ? J'espère qu'elle a survécu, ainsi que son enfant — j'ai besoin de réinscrire d'une manière ou d'une autre toute cette tragédie dans une perspective humaine claire et rationnelle.

Le lien avec le passé est plus évident au camp de Mugunga, où l'image de la mort rôde encore.

C'est ici que les génocidaires ont livré leur dernière bataille en 1996, prenant en otages des centaines de milliers de réfugiés avant d'être mis en déroute par les rebelles zaïrois appuyés par les nouvelles forces armées rwandaises. Le camp a été démantelé, ses habitants ont reflué en masse vers l'est en direction du Rwanda ou vers l'ouest, dans les profondeurs de la forêt tropicale, ne laissant derrière eux que des débris et quelques tas de cadavres.

Il y a deux ans, le mont Nyiragongo, qui domine le Kivu de son ombre inquiétante, s'est brutalement réveillé et a déversé des torrents de lave sur la région environnante. Des milliers de sinistrés ont été installés sur le site de Mugunga, transformé en un bidonville de bâches en plastique, de branches, de briques de boue

et de parpaings qui rappelle étrangement l'ancien camp de réfugiés.

Les nouveaux habitants de Mugunga connaissent-ils l'histoire de ce lieu ? Se souviennent-ils de celles et de ceux qui ont été tués ici ? Sans doute ont-ils entendu parler du sort étrange des réfugiés qui s'étaient installés dans les fissures des roches volcaniques, où ils ont été asphyxiés par des émanations de gaz toxiques provenant du lac Kivu tout proche.

Aujourd'hui au moins, il y a un dispositif d'alerte, et des petits drapeaux jaunes, orange ou rouges préviennent la population des risques d'éruption volcanique.

Soudain, un bruit inhabituel. Des rires. Plus de 300



UNHCR/B. BEGER/DF/RWA/2004

enfants âgés de 7 à 12 ans sont inscrits à l'école. Ils manquent pratiquement de tout et les vieux stylos offerts par le visiteur de passage sont un cadeau du ciel. Au moment de se mettre en rangs avant d'entrer en classe, ils entonnent un chant dont la douce mélodie s'envole au-dessus des anciens champs de la mort.

Ce n'est qu'une brève incursion d'espoir dans un tableau bien plus sombre, mais le sourire des écoliers est à lui seul un antidote contre mes souvenirs obsédants de mort et de destruction. ■

RAY WILKINSON a été porte-parole du HCR à Goma en 1994 et 1996.

PUIS-JE RENTRER CHEZ MOI ?

Des réfugiés découvrent seulement maintenant, dix ans après le génocide rwandais, qu'ils peuvent retourner dans leur pays.

PAR KITTY MCKINSEY

LE 4 JANVIER 2004 RESTERA À JAMAIS gravé dans la mémoire d'Antoine Butera : ce jour-là, plus de sept ans après avoir fui le génocide rwandais, ce menuisier de 56 ans apprend qu'il peut enfin rentrer dans son pays et se mettre à la recherche de sa famille, depuis longtemps disparue.

Ces années d'exil, A. Butera les aura vécues caché au plus profond de la forêt tropicale du bassin du fleuve Congo. Menant une existence solitaire, effectuant de petits boulots comme ouvrier agricole, avec pour seul horizon la clairière du village voisin. Coupé du reste du monde, il a vécu dans la certitude et la crainte que les massacres se poursuivaient dans son pays.

Il aura fallu un bulletin d'information diffusé par Radio Okapi, une station des Nations Unies, entendu par hasard en début d'année par un voisin, pour que A. Butera découvre que la situation au Rwanda avait radicalement changé.

“C'était la première fois que j'entendais parler de paix”, raconte cet homme aux cheveux grisonnants et à la barbe poivre et sel, tandis qu'il attend de monter dans le camion qui le ramènera chez lui : “J'étais si heureux. J'ai prié Dieu de me montrer le chemin du retour”, pour rechercher mon épouse et neuf

enfants restés au Rwanda lors de mon départ en 1996 et dont “je ne sais même pas s'ils sont morts ou vivants”.

Plus de 2,3 millions d'habitants ont fui ce pays au plus fort du génocide en 1994, et des dizaines de milliers d'autres ont fait de même les années suivantes, chassés par le chaos politique et militaire. La grande majorité d'entre eux sont rentrés à la fin de 1996, mais il reste actuellement entre 60 000 et 80 000 réfugiés rwandais disséminés dans plusieurs Etats voisins. La plupart d'entre-eux vivent dans des camps officiels ou sont connus des autorités locales et devraient être rapatriés d'ici fin 2005.

LES SURVIVANTS DE LA FORÊT

Mais les récits les plus poignants sont sans doute ceux des « survivants de la forêt » comme A. Butera, disparus au cœur du territoire de l'immense voisin du Rwanda, la République démocratique du Congo, et dont on n'entend plus parler jusqu'au jour où, tels ces soldats japonais sortis hébétés des jungles philippines plusieurs décennies après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ils émergent des profondeurs de la forêt tropicale. Ces rescapés ont tous plus ou moins vécu le même drame : leur fuite éperdue dans les années 90, leur survie pendant plusieurs années, apparemment oubliés du reste du monde. Et, quand ils finissent par apprendre le retour de la paix au Rwanda, leur longue hésitation à regagner leur pays où ils craignent d'être accusés de complicité de meurtre dans les massacres.

Beaucoup de ceux qui rentrent aujourd'hui se sont d'abord réfugiés dans des camps situés juste de l'autre côté de la frontière congolaise, puis se sont enfoncés plus loin dans le pays en 1996, poursuivis par les forces rwandaises et autres milices décidées à se venger des *interahamwe* et de leurs partisans. Des milliers ont été tués ou sont morts d'épuisement et de maladie durant cette impitoyable chasse à l'homme.

Certains ont parcouru des milliers de kilomètres à pied et, au terme de plusieurs mois d'errance, ont traversé le continent d'est en ouest pour atteindre l'océan Atlantique. La majorité se sont établis à l'intérieur des terres où les femmes accouchaient seules en pleine forêt et, parfois, épousaient un Congolais pouvant les protéger en charge et les protéger des viols. De nombreux réfugiés se sont faits engager comme journaliers par des villageois locaux. Quelques-uns ont vécu cachés dans la forêt, dans des huttes de branchages et de feuilles, se nourrissant de baies et autres fruits. Jusqu'à ce que, de bouche à oreille, ils apprennent peu à peu que la situation a bien changé au Rwanda.

LA FIN D'UN LONG EXIL

Afin d'essayer de mettre un terme à l'une des tragédies humanitaires les plus traumatisantes de l'histoire, le HCR a récemment lancé une vaste campagne d'information pour encourager ces rescapés rwandais à sortir de la forêt. La radio Okapi de l'ONU diffuse également des messages dans ce sens, qui ont pu influencer des réfugiés comme A. Butera mais ne per-



UNHCR/B. HEGER/DP/RWA/2004



UNHCR/B. HEGGER/DFP/RWA-2004

suaderont sans doute pas les quelque 17 000 *interahamwe* irréductibles qui courent toujours avec 30 000 de leurs partisans.

L'agence pour les réfugiés a ouvert plusieurs centres en bordure de ce territoire impénétrable afin d'accueillir les centaines de réfugiés qui chaque semaine émergent de la forêt. Il s'agit essentiellement de femmes et d'enfants, pour la plupart nés en exil, qui ne connaissent pas leur patrie. Là, ils sont enregistrés, reçoivent des secours de première nécessité, et sont emmenés dans des centres de transit au Rwanda puis conduits jusqu'à leur communauté d'origine.

Les ex-soldats rwandais et les miliciens *interahamwe* suivent un autre itinéraire car ils doivent passer plusieurs semaines en camp de rééducation où leur seront inculquées les règles en vigueur au «nouveau» Rwanda; l'accent est mis notamment sur le fait que les discriminations ethniques entre Tutsis et Hutus et leurs animosités réciproques appartiennent au passé.

Selon Brigitte Bampile, infirmière soignante dans la ville congolaise de Bukavu des réfugiés rwandais candidats au retour, beaucoup de femmes et d'enfants portent les marques des souffrances endurées: paludisme, infections respiratoires, problèmes de peau, maladies sexuellement transmissibles et sida.

D'autres épreuves les attendent encore. Le Rwanda est l'Etat le plus densément peuplé d'Afrique et l'une des nations les plus pauvres au monde, dans lequel 90% de la population vit de la terre alors il n'y en a pas assez pour tous. Des dizaines de milliers d'habitants n'ont toujours pas de toit. Les enfants nés en exil parlent souvent le swahili plutôt que la langue nationale, le *ki-nyarwanda*.

MIRACLE ET RÉALITÉ

Mais il y a surtout l'ombre du génocide qui plane sur chacun. "On m'a dit que si je rentrais au Rwanda, je serais jeté en prison, alors je suis resté ici", explique Sébastien Mazimpaka, un Hutu de 32 ans, avant de se résoudre à regagner Buremera, dans le sud-ouest du pays, un village où cohabitent Tutsis et Hutus.

"Avec les voisins, ça se passe bien, confie Lorence Mwitende, une Tutsie. Mais il y a d'autres problèmes, même pour trouver à manger." Avec les 34-50 cents par jour qu'elle gagne comme ouvrière agricole, il lui faut nourrir quatre enfants qui doivent souvent se contenter de feuilles de manioc prélevées dans le champ d'à côté. Récemment, un enfant est mort parce que sa mère ne pouvait pas payer le médecin.

Retour à la frontière entre le Congo et le Rwanda, qu'Antoine Butera vient de franchir. En 1994, ce poste délabré et le pont militaire qui enjambe la Ruzizi sont assaillis de dizaines de milliers de réfugiés terrorisés qui tentent d'échapper au carnage.

Contraste frappant avec la journée d'aujourd'hui, qui verra le petit groupe de rapatriés passer en moins d'une heure, sans affolement. Une vieille tante vient d'approcher le convoi du HCR, porteuse de nouvelles inespérées. "Elle est venue attendre je ne sais combien de convois, et elle était encore là aujourd'hui pour me chercher, raconte A. Butera, rayonnant. Toute ma famille est en vie, ils habitent Kigali. Mes neuf enfants et leur mère sont vivants – dix personnes en tout!"

La survie de toute une famille ayant échappé à la tragédie du génocide rwandais ne relève-t-elle pas d'un miracle devenu réalité?

Après des années d'exil, du Congo (photo du haut) ou de l'Ouganda (photo de gauche), c'est enfin l'heure du retour.